



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT



SOMMAIRE 2019

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019	
➤ MOT DU PRÉSIDENT	3
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
➤ CARTE D'IDENTITÉ	4
➤ COMPÉTENCES	5
➤ LA GOUVERNANCE	6
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	
➤ LES FINANCES	14
➤ LA COMMUNICATION	16
➤ LE SECRÉTARIAT	17
➤ LES RESSOURCES HUMAINES	22
➤ LA MUTUALISATION	25
➤ LE SIG	27
SYNDICATS MIXTES	
➤ LES SYNDICATS MIXTES	29
AMÉNAGEMENT TERRITORIAL	
➤ L'INSTRUCTION DROITS DES SOLS	36
➤ LE PROJET DE TERRITOIRE	37
➤ LE FUTUR POLE CULTUREL	38
➤ L'ENVIRONNEMENT	39
➤ L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	53
➤ LA VOIRIE	55
DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET TOURISTIQUE	
➤ LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	60
➤ LE PROGRAMME LEADER	64
➤ L'OFFICE DE TOURISME	66
TRANSPORTS ET MOBILITÉS	
➤ TRANSPORTS ET MOBILITÉS	73
VIVRE ENSEMBLE	
➤ LA DIRECTION DES FAMILLES	75
➤ LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	84
➤ LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE	87
➤ LA PROMOTION ET PREVENTION DE LA SANTE	89
CULTURE	
➤ LA LECTURE PUBLIQUE	92
SPORT ET LOISIRS	
➤ LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS	101



Mesdames, Messieurs,

Vous avez entre les mains la 3^{ème} édition du rapport d'activité de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Ce rapport répond à l'obligation posée par la Loi du 12/07/1999 selon laquelle chaque Président(e) d'intercommunalité envoie au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'année n-1 de la collectivité. Au-delà de cette « figure de style juridique » imposée, il me semble essentiel et particulièrement intéressant pour chacun, d'établir chaque année, à partir d'indicateurs pertinents, le bilan des activités de notre structure. Ce rapport s'attache donc à relater l'exercice des compétences de notre Communauté de communes au cours de l'année 2019 au travers des bilans d'activités des services, des bilans financiers et sociaux, et de tableaux de bords.

Toutefois, c'est avec beaucoup d'émotion que la Communauté de communes vous le livre, car sa confection a été réalisée pendant la période si particulière que nous avons eu à traverser de mars à mai 2020. Cette période a permis de mettre en exergue le fait que nos équipes et élus communautaires avaient

eu raison de faire de la proximité, les axes essentiels de leur action, car jamais, les valeurs de solidarité, proximité, cohésion sociale n'ont été aussi mis en avant et nécessaires. Ainsi, portage de repas à domicile, soutien au développement économique, promotion et prévention de la santé, lecture publique, office de tourisme, services fonctionnels ont trouvé tout leur écho pendant cette période si particulière.

Notre jeune Communauté de communes a ainsi montré toute sa pertinence dans les nombreux domaines de la vie de chacun, toutes générations confondues : développement économique et touristique, aménagement numérique, entretien de la voirie, assainissement non collectif, France services, maison de santé pluridisciplinaire, lecture et jeux, accueils de la petite enfance et de la jeunesse, transport scolaire, équipements sportifs et apprentissage de la natation, portage de repas, ...

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport

Alexandre RASSAERT
Le Président



Issue de la fusion des Communautés de communes du Canton d'Etrépigny et Gisors Epte Lévière le 1^{er} janvier 2017, la Communauté de communes du Vexin Normand est composée de 39 communes.

Elle regroupe un peu plus de 33 000 habitants sur les communes suivantes : Amécourt • Authevernes • Bazincourt sur Epte Bernouville • Bézu Saint Eloi • Bézu la Forêt • Château sur Epte • Chauvincourt Provemont • Coudray en Vexin • Dangu

Doudeauville en Vexin • Etrépigny • Farceaux • Gamaches en Vexin • Gisors • Guerny • Hacqueville • Hébécourt Heudicourt • Longchamps • Mainneville • Martagny • Mesnil Sous Vienne • Morgny • Mouflaines • Neaufles Saint Martin La Neuve Grange • Nojeon en Vexin • Noyers • Puchay Richeville • Saint Denis le Ferment • Sainte Marie de Vatimesnil Sancourt • Saussay la Campagne • Le Thil en Vexin Les Thilliers en Vexin • Vesly • Villers en Vexin.



COMPÉTENCES OBLIGATOIRES (5)

Aménagement de l'espace

Élaboration d'un SCOT

Développement économique

Développement, gestion et commercialisation des ZA existantes : ZA du Mont Magny, ZI de Delincourt, ZA et ZI de la Porte Rouge et le village d'artisans

Accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Collecte et traitement des déchets

des ménages et déchets assimilés

Gestion des milieux aquatiques

et prévention des inondations

COMPÉTENCES OPTIONNELLES (6)

Protection et mise en valeur de l'environnement

eaux de ruissellement d'origine agricole d'intérêt communautaire

Politique du logement social

d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées (OPAH)

Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire**Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire****Actions sociales d'intérêt communautaire**

Portage de repas à domicile, ACM, RAM itinérant, création d'une structure multi-accueil, mini-séjours

France Services (ex Maison de Services au Public)

COMPÉTENCES FACULTATIVES (10)

Voie verte et chemin de randonnées d'intérêt communautaire**Gestion et fonctionnement de la bibliothèque de Gisors et de la Ludo-Médiathèque d'Etrépnay et développement de la lecture publique sur le territoire****Apprentissage de la natation en milieu scolaire****Transports scolaires** (par délégation)**Assainissement non collectif** (contrôle des installations et réhabilitations)**Aménagement numérique du territoire****SDIS** contribution au SDIS et gestion du contingent incendie**Maison de santé ou centre de soins communautaire** (étude, construction, gestion de la maison de santé d'Etrépnay)**Contingent d'aide sociale****Promotion et prévention de la santé**



— REPRÉSENTATION DES COMMUNES —

La composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de communes du Vexin Normand était la suivante jusqu'au 16/07/2020 :



22 sièges

pour la ville
de Gisors



7 sièges

pour la ville
d'Étrépagny



2 sièges

pour la commune de
Bézu Saint Eloi



2 sièges

pour la commune
de Neaufles Saint
Martin



1 siège

pour les **35** autres
communes de moins
de **1 000** habitants

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : ORGANE DÉLIBÉRANT

Ses principales fonctions sont : le vote du budget, le vote du compte administratif, l'examen des projets d'aménagement et de développement du territoire. Il définit également les règles de fonctionnement de la Communauté de Communes, en particulier l'organisation des décisions.

Le conseil communautaire est organisé à tour de rôle dans plusieurs communes du territoire.

En 2019, 7 conseils communautaires ont eu lieu :

28 février à Neaufles Saint Martin • **4 avril** à Heudicourt • **23 mai** à Longchamps • **4 juillet** à Bézu Saint Eloi • **26 septembre** à Gisors • **28 novembre** à Authavernes • **19 décembre** à Étrépagny

En 2019, 7 bureaux communautaires se sont tenus :

31 janvier • **21 mars** • **9 mai** • **13 juin** • **5 septembre**
7 novembre • **5 décembre**



Perrine Forzy

LA PRÉSIDENTE ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS Avant le 16/07/2020

Madame Perrine Forzy, Maire de Gamaches en Vexin est la Présidente de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Elue par le Conseil Communautaire, elle est le chef de l'exécutif. Elle exécute les décisions du Conseil et représente l'institution dans

les actes quotidiens, ordonne les dépenses et les recettes et est responsable de l'administration.

Madame la Présidente a reçu une délégation du Conseil pour exercer un pouvoir de décision dans certains domaines. Enfin, elle préside le bureau.

Le bureau communautaire composé de la Présidente et des 12 Vice-Président(e)s avant le 16/07/2020

1^{er} Vice-Président

Commission Administration Générale/
Marchés/Ressources Humaines

James BLOUIN

2^e Vice-Président

Commission Coopérations communales et
intercommunales/pacte financier et fiscal

Alexandre RASSAERT

3^e Vice-Présidente

Commission Lecture Publique/
Culture/Médias

Christine BLANCKAERT

4^e Vice-Président

Commission Finances/Budgets

François LETIERCE

5^e Vice-Présidente

Commission Développement
Économique et Touristique

Elise HUIN

6^e Vice-Président

Commission Maintenance et Gestion
des équipements et des relations
avec les usagers

Michel DECHAUMONT

7^e Vice-Président

Commission Aménagement
de l'Espace (urbanisme, SPANC, GEMAPI, Plan
Climat Air et Énergie Territorial)

Gilles DELON

8^e Vice-Président

Commission Travaux de voirie
et entretien des véhicules
et du matériel

Michel BULLEVEAU

9^e Vice-Président

Commission Mobilités/
Transports Scolaires

Didier PINEL

10^e Vice-Présidente

Commission Politique Familiale :
actions petite enfance, enfance, jeunesse

Annie LEFEVRE

11^e Vice-Présidente

Commission Solidarités et Cohésion Sociale :
accès aux soins et aux services

Monique CORNU

12^e Vice-Président

Commission Communication et
Développement du Numérique

Nicolas LAINÉ





Alexandre Rassaërt

LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU COMMUNAUTAIRE, ORGANES EXÉCUTIFS**Depuis le 16/07/2020**

Monsieur Alexandre Rassaërt, Maire de Gisors a été élu Président de la Communauté de communes du Vexin Normand le 16 juillet 2020.

Le nouveau bureau communautaire est composé des 12 nouveaux Vice-Président(e)s suivants :

1^{er} Vice-Président

Commission Administration Générale/
Marchés/Ressources Humaines

James BLOUIN**2^e Vice-Président**

Commission des Travaux de voirie et
entretien des véhicules et du matériel

Frédéric CAILLIET**3^e Vice-Présidente**

Commission Développement
Économique et Touristique

Elise HUIN**4^e Vice-Président**

Commission des Solidarités territoriales,
soutien à la ruralité et aux mutualisations

Nicolas LAINÉ**5^e Vice-Présidente**

Commission de la Politique Familiale
(actions petite enfance, enfance, jeunesse)

Annie LEFÈVRE**6^e Vice-Président**

Commission de la Lecture Publique /
Culture / Médias

Franck CAPRON**7^e Vice-Présidente**

Commission de la Mobilité
et des Transports Scolaires

Kristina PLUCHET**8^e Vice-Président**

Commission de l'Aménagement de l'Espace
(Urbanisme, SPANC, GEMAPI, PCAET)

Gilles DELON**9^e Vice-Présidente**

Commission des Politiques Sociales
(solidarités, cohésion sociale,
accès aux soins et aux services)

Monique CORNU**10^e Vice-Président**

Commission Maintenance
et Gestion des équipements /
Relations avec les usagers

Didier PINEL**11^e Vice-Présidente**

Commission Communication,
Marketing territorial / Numérique

Nathalie THEBAULT**12^e Vice-Président**

Commission Finances / Budget

François LETIERCE



— LA GOUVERNANCE PARTICIPATIVE VIA LA CONFÉRENCE DES MAIRES ET LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT —

Afin d'associer, d'informer et de débattre avec le maximum de communes, la Conférence des Maires, composée des 39 maires des communes membres se réunit régulièrement.

Au titre de 2019, 3 conférences ont ainsi été organisées [28 mars, 27 juin et 17 octobre] mettant à l'ordre des sujets tantôt communautaires, tantôt communaux ou alors des débats et réflexions. Cette instance est essentielle et nécessaire pour qu'une Communauté de communes vive pleinement et en sérénité avec chacun de ses 39 maires. Parallèlement, un Conseil de Développement à l'échelle de la Communauté de communes a été installé fin 2017 selon les articles du CGCT stipulant qu' « un conseil de

développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants et qu'il est composé de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs du périmètre de l'établissement public ».

Le Conseil de Développement est consulté sur :

- **l'élaboration** du projet de territoire,
- **les documents** de prospective et de **planification** résultant de ce projet,
- **la conception** et **l'évaluation** des politiques locales de promotion du développement durable sur le périmètre de la communauté de communes.

Son Président, Nicolas VIGOR - Directeur de la STPEE - a été fixé par arrêté de la Présidente.

Il est composé des 20 personnes suivantes :

Eric MOERMAN Agence d'emploi • **Monia FARIDE** Association parents d'élèves • **Jérôme VREL** Exploitant agricole
Virginie COLLIAU Négociant en bière • **Hasni KHABEB** Société Digitale • **Brigitte BALDOLLI** Association HAUGR
Nicolas VIGOR Entreprise STPEE • **Najoua JANIN** Attachée de presse • **Olivier BLANCHARD** Association Avenir de la Lévière
Caroline BOURY Tourisme • **Clément DEROCK** Entreprise de Formation • **Christine FRANÇAIS** Transport Grisel
Laurent SCHNEIDER Styliste • **Sophie ETIENNE** Enseignante • **Charles QUILLET** Exploitant agricole • **Odile GOY** Enseignante
René FROUSLIN Retraité de l'industrie • **Sophie SEBASTIA ISSERTY** CCAS • **Christian HOMMAND** Retraité
Chantal DE CLARENS Membre de l'AMSE



— LES COMMISSIONS THÉMATIQUES —

Chaque Vice-Président est libre de réunir sa commission et de présenter des projets. Le Président est membre de droit de toutes les commissions. Les Vice-Présidents sont invités à toutes les commissions.

— LE PATRIMOINE —

La Communauté de communes dispose de 2 sites :

Le siège social à Gisors

5 rue Albert Leroy



L'espace communautaire à Étrépagny

3 rue Maison de Vatimesnil



L'espace communautaire à Étrépagny héberge France Services, les Directions de l'Enfance/Jeunesse, des services Techniques, de l'Environnement, de la Lecture Publique, les Pôles Développement Économique, Leader et Promotion de la Santé, mais aussi pour les usagers la Maison de Santé et de la Ludo-Médiathèque communautaire.

Le siège communautaire héberge les services fonctionnels de la Communauté de communes (Direction Générale, Finances, Ressources Humaines, Affaires Juridiques et Administration Générale, Secrétariat/Communication, ainsi que le Système d'Information Géographique, les Transports Scolaires, et le service de Portage de Repas à Domicile.

Par ailleurs, la Communauté de communes dispose de 8 autres sites communautaires : d'une bibliothèque, d'une crèche et d'un Office du Tourisme à Gisors ainsi que d'un RAM, de 2 gymnases et d'une piscine à Étrépagny. Elle gère également une aire d'accueil pour les gens du voyage située route de Bazincourt à Gisors.

Office de Tourisme de Gisors



Piscine à Étrépagny



Crèche Capucine



Bibliothèque de Gisors





ENSEMBLE DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES RECENSÉ

ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

- 1 Centre de loisirs de Morgny
- 2 Centre de loisirs de Longchamps
- 3 Centre de loisirs du Thil
- 4 Centre de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Centre de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Centre de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Centre de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- 8 RAM
Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Leclerc
27150 ETRÉPAGNY
- 9, 11 } RAM Itinérant
- 10, 12 }
- 13 RAM (Relais Assistantes Maternelles)
23 route de Rouen
27140 Gisors
- 14 Crèche Communautaire Capucine
23 route de Rouen
27140 Gisors
Tel : 02 32 15 71 50

SIÈGE SOCIAL

- 15 Services administratifs
5 rue Albert Leroy
27140 GISORS
Tel : 02 32 27 89 50
- Partage de repas
Voie
Transports scolaires
Développement économique

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 16 Zone d'Activité du Mont de Magny
- 17 Zone d'Activité de Délincourt
- 18 Zone d'Activité de la Porte Rouge & Village d'artisan

SPORTS ET LOISIRS

- 19 Piscine Etrépagny, Tel : 02 32 55 84 00
- 20 Gymnase Jeannie Longo
- 21 Gymnase David Douillet
- 22 Centre Nautique Aquavexin, Tel : 02 44 22 06 44 / aquavexin.fr

CULTURE

- 23 Bibliothèque / Médiathèque
3 rue Maison de Vattimesnil
27150 Etrépagny
Tel : 02 32 27 92 54
- 24 Bibliothèque
5 rue Balécheux
27140 Gisors
Tel : 02 32 27 60 89

SOCIAL / SANTE

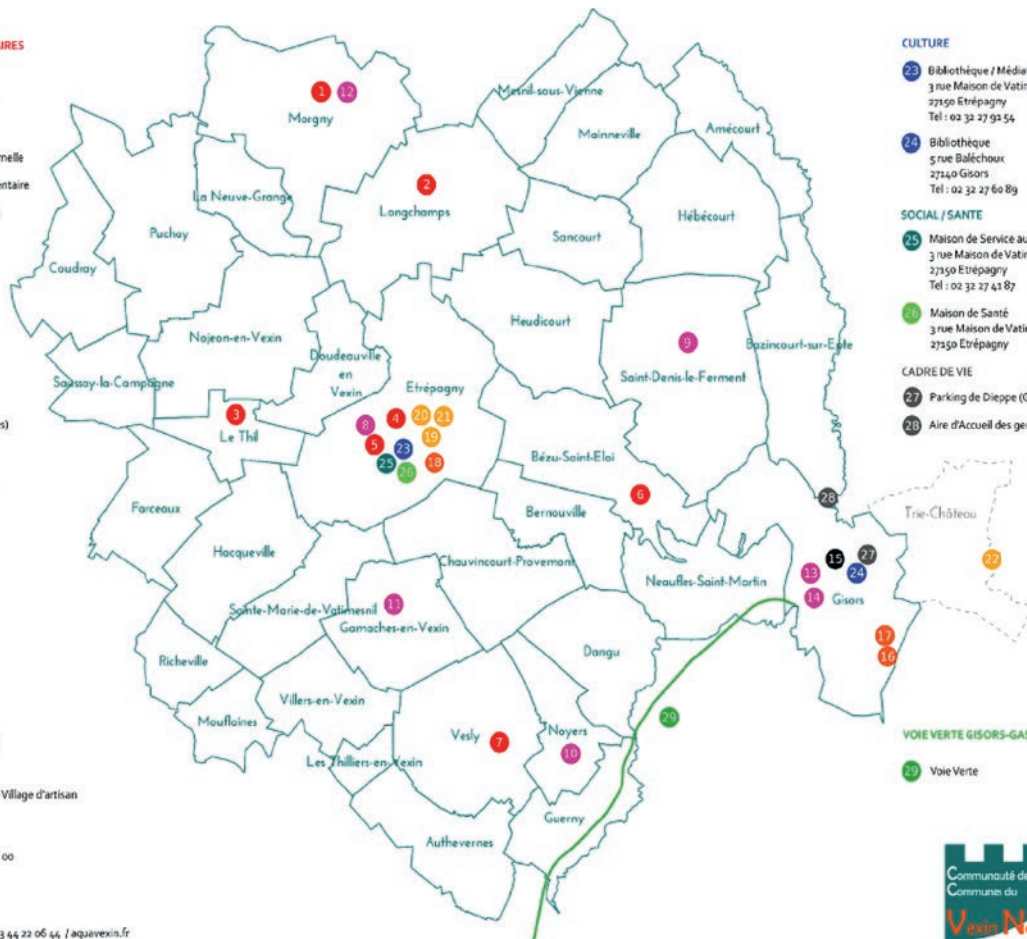
- 25 Maison de Service au Public
3 rue Maison de Vattimesnil
27150 Etrépagny
Tel : 02 32 27 41 87
- 26 Maison de Santé
3 rue Maison de Vattimesnil
27150 Etrépagny

CADRE DE VIE

- 27 Parking de Dieppe (Gare Sncf)
- 28 Aire d'Accueil des gens du voyage

VOIE VERTE GISORS-GASNY

- 29 Voie Verte





— DÉMATÉRIALISATION —

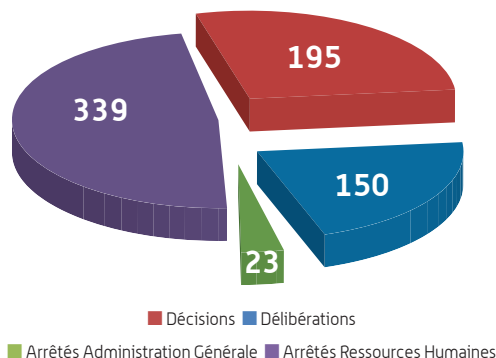
Les actes administratifs sont télétransmis à la Préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Cette télétransmission est effectuée au moyen de la plateforme de dématérialisation du Conseil Départemental de l'Eure, prestataire homologué par l'Etat pour dématérialiser les actes administratifs et financiers.

D'autre part, en matière de marchés publics, la Communauté de communes dispose d'une plateforme de dématérialisation.



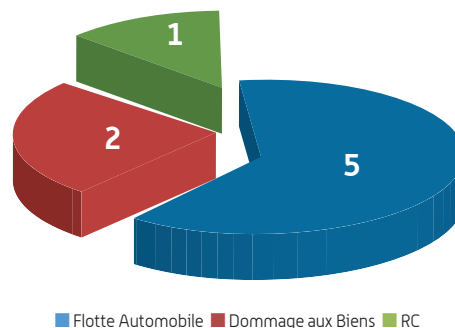
— ACTES ADMINISTRATIFS —

Répartition des 608 actes pris en 2019



— ASSURANCES —

Sinistres déclarés en 2019*



* Pour un coût de 250 € pour la Communauté de communes correspondant à la franchise

LES MARCHÉS ATTRIBUÉS EN 2019



N° du marché	Objet	Attribitaire	Montant
2019 MP 18	Maintenance, prestations (lot 1) et achat de matériels informatiques (lot 2)	VIP-IT	Lot 1 : maxi annuel 35 000 € HT Lot 2 : maxi annuel 15 000 € HT
2019 MP 15	Espace de coworking	Association l'ARCHE	7 500 € HT / an
2019 MP 13	AMO pour la mise en place d'une convention territoriale globale	SAS FR Consultants	17 100 € HT
2019 MP 12	Travaux d'hydraulique douce à Saint Denis le Ferment	SARL N.E.T.	96 651 € HT
2019 MP 11	AMO Etudes et travaux de voirie	VERDI PICARDIE	Prix forfaitaires pour les missions 1, 2 et 3 et au pourcentage du montant des travaux pour la mission 4
2019 MP 10	Achat de livres (3 lots)	Lots 1 et 2 : L'ANGE Lot 3 : EXPODIF	Lot 1 : maxi annuel 20 000 € HT Lot 2 : maxi annuel 15 000 € HT Lot 3 : maxi annuel 3 000 € HT
2019 MP 9	Etude technique et mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une aire de camping car	ARBRE A CADABRA	11 900 € HT
2019 MP 6	Achat d'un logiciel Finances et RH	CIRIL	118 876,25 € HT la 1 ^{ère} année 17 755 € HT les années suivantes
2019 MP 5	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement de l'extension de la ZI à Etrépagny	SODEREF	52 947 € HT
2019 MP 4	Elaboration du PCAET	ALBEA Etudes et Conseils	33 525 € HT
03 MP 2019	Entretien des espaces verts	ETS ETIENNE	Maxi annuel 20 000 € HT
01 MP 2019	Entretien des hydrants (groupement de commandes)	VEOLIA	Prix forfaitaire pour chaque commune membre du groupement

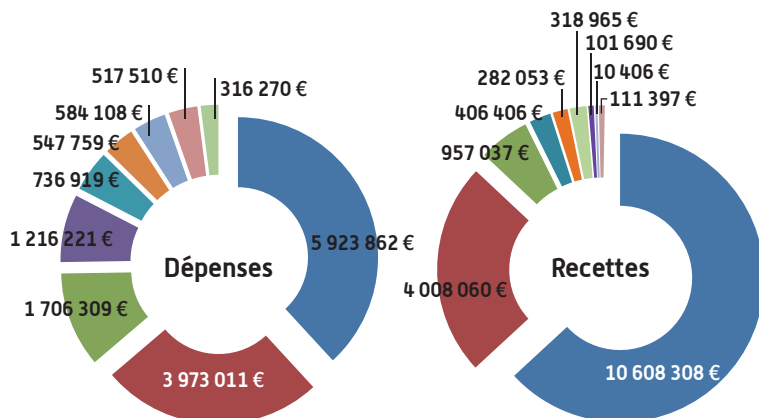


CHIFFRES CLÉS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Le compte administratif 2019 a été voté le 13 février 2020 et fait apparaître les résultats suivants :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	1 075 917,24 €			2 797 620,76 €	1 075 917,24 €	2 797 620,76 €
Opérations de l'exercice	3 908 893,00 €	2 555 089,12 €	15 661 111,40 €	16 821 960,32 €	19 570 004,40 €	19 377 049,44 €
Totaux	4 984 810,24 €	2 555 089,12 €	15 661 111,40 €	19 619 581,08 €	20 645 921,64 €	22 174 670,20 €
Résultats de clôture		-2 429 721,12 €		3 958 469,68 €		1 528 748,56 €
Restes à réaliser	646 599,03 €	757 832,35 €	0,00 €		646 599,03 €	757 832,35 €
Vir de la section de fonct.					0,00 €	
Totaux cumulés	5 631 409,27 €	3 312 921,47 €	15 661 111,40 €	19 619 581,08 €	646 599,03 €	757 832,35 €
Résultats définitifs		-2 318 487,80 €		3 958 469,68 €	21 292 520,67 €	22 932 502,55 €
					Perte	
	Excédent net 2019		1 639 981,88 €	Excédent 2018	2 797 620,76 €	-1 157 638,88 €
Affectation du résultat		Emprunt non utilisé :	1 114 776,00 €	Pour mémoire excédent 2018 hors emprunt :		
Au 1068 : 2 318 487,80 €		Excédent après solde emprunt déduit :	525 205,88 €		591 113,76 €	
Au 002 : 1 639 981,88 €						
001 D : 2 429 721,12 €						
		Perte d'excédents	-65 907,88 €			
		Rappel : Excédent prévu au BP2019	769 000,76 €	dont excédent hors emprunt		296 402,76 €
		Rappel : Excédent prévu après la DM2	1 428 385,76 €	dont excédent hors emprunt		300 796,00 €

DÉPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019 PAR COMPÉTENCE



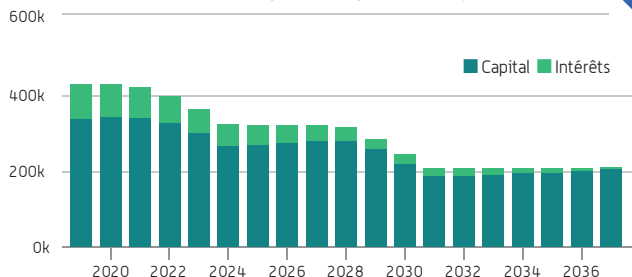
- Administration générale
- Aménagement du territoire
- Transports scolaires et mobilité
- Sports et loisirs
- Petite enfance
- Enfance
- Voirie
- Culture
- Solidarité

Dans le détail, les postes les plus importants de recettes sont les suivants :

Impôts et taxes : 8 583 519 €	Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères : 3 354 727 €	Dotations, subventions et participations : 3 591 575 €	Recettes des usagers pour les services communautaires : 850 168 €
--------------------------------------	--	---	--



Évolution de l'annuité



Répartition de l'encours par catégorie de dette en 2019

Compétences	Encours 01/01	Annuité	Intérêts	Capital	Encours 31/12
Administration générale	3 852 823,71 €	246 709,48 €	57 192,70 €	189 516,78 €	3 663 306,93 €
Piscine	202 990,96 €	47 328,60 €	7 852,76 €	39 475,84 €	163 515,12 €
Maison de santé	286 666,61 €	35 025,03 €	8 358,35 €	26 666,68 €	259 999,93 €
Village artisans	420 000,00 €	53 755,47 €	13 755,47 €	40 000,00 €	380 000,00 €
Voirie	144 378,87 €	49 394,95 €	6 286,21 €	43 108,74 €	101 270,13 €

LA FISCALITÉ

La Communauté de communes du Vexin Normand perçoit toute la fiscalité professionnelle sur l'ensemble de son territoire, ainsi qu'une part additionnelle sur les taxes ménages à savoir la taxe d'habitation et les taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties.

Les taux des 2 anciennes intercommunalités étant différents il a fallu mettre en place une période d'harmonisation sur une durée de 6 ans à compter de 2017. Aussi les taux intercommunaux des taxes foncières et de la CFE de toutes les communes du territoire communautaire seront donc identiques en 2022 et égaux aux taux ci-dessous :

	Taux 2019
Taxe d'habitation	6,74%
Taxe sur les propriétés bâties	8,65%
Taxe sur les propriétés non bâties	12,90%
Cotisation foncière des entreprises	21,95%

Suite à la réforme de la taxe d'habitation, les taux de TH sont figés aux taux 2019, puisque cette taxe est amenée à disparaître totalement en 2023.

7 emprunts en cours au 31/12/2019 :

Capital restant dû :	Remboursement des intérêts :	Remboursement du capital :
4 568 092 €	93 445 €	338 768 €

La capacité de désendettement qui permet de répondre à la question en combien d'années la collectivité peut-elle rembourser sa dette si elle utilise toute son épargne brute.

Ce ratio est de **3,22 ans** contre 4,6 ans en moyenne

Le taux d'endettement 2019 :
27 % contre 55%
en moyenne nationale

En cours de dette par habitant 2019 :
138 € contre 181 €
en moyenne nationale



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DISPOSE DE DIFFÉRENTS SUPPORTS DE COMMUNICATION



- **Un site internet dynamique**
- **Une Page Facebook** avec **2 470 abonnés** au 31/12/2019
- **Un film de la CCVN** diffusé sur notre site internet et sur notre page Facebook a pour but de promouvoir le territoire du Vexin Normand.
- **Un magazine communautaire « Le Vexin Normand »**, avec 4 numéros par an, est distribué dans les 39 communes du territoire.



- **Une application My CCVN** mise en place en 2019 permet de communiquer plus rapidement avec les usagers grâce à l'envoi de push. Cette application est gratuite et téléchargeable sur Play Store et Apple Store.
- **Emission radio avec Radio Espace** : sur la mobilité et l'application Rêzo Pouce + spot publicitaire
- **Un guide de la mobilité** élaboré par le pôle mobilité et transports scolaires de la Communauté de communes permet aux usagers de connaître tous les moyens de transport existant sur notre territoire.
- **La Communauté de communes a obtenu son deuxième @ en 2019**, ainsi elle est récompensée pour sa politique numérique en direction des usagers...

Projet à venir pour 2020

Achat de 7 écrans téléaffichage à destination des différents sites communautaires



Le logiciel de suivi du courrier C-Logik, permet de connaître à tout moment le cheminement d'un courrier « arrivé » ou « départ » de la Communauté de communes.

Il a été procédé pour l'année 2019 à l'enregistrement de **7 121 courriers à l'arrivée**, soit une diminution constatée de **537 courriers** par rapport à l'année 2018 suite à la dématérialisation.

LE COURRIER « ARRIVÉ »

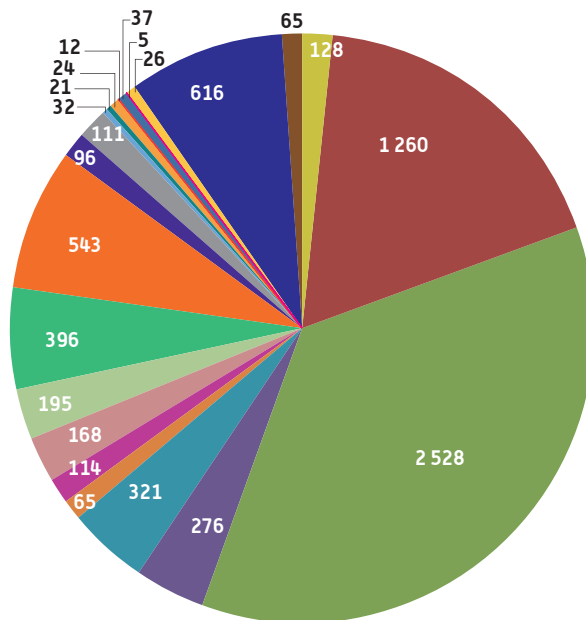
Janvier	565	Juillet	638
Février	562	Août	663
Mars	623	Septembre	604
Avril	634	Octobre	649
Mai	517	Novembre	553
Juin	514	Décembre	599
		7 121	



— RÉPARTITION DU COURRIER « ARRIVÉE » PAR PÔLE ET AUGMENTATION PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2018 —



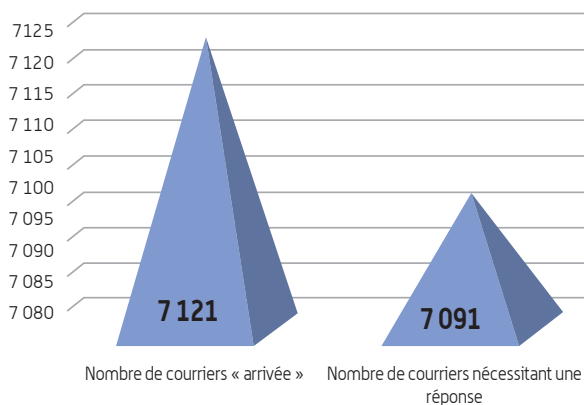
Services émetteurs	2018	2019	Délai moyen de traitement
■ Direction Générale des Services	103	128	2 jours
■ Direction des Ressources Humaines	1329	1260	10 jours
■ Direction des Finances	3108	2528	32 jours
■ Direction de l'Administration Générale et des services juridiques	429	276	6 jours
■ Direction des Services Techniques	921	321	11 jours
■ Direction de la Lecture Publique	41	65	5 jours
■ Direction du Dev. Territorial Touristique et Contractualisation	102	114	17 jours
■ Pôle Transport Scolaire	140	168	10 jours
■ Pôle Secrétariat Communication	179	195	12 jours
■ Office du Tourisme	126	396	6 jours
■ Direction de l'Environnement	503	543	9 jours
■ Programme LEADER	81	96	12 jours
■ Direction des Familles	118	111	9 jours
■ Maintenance et Aire d'Accueil	67	32	16 jours
■ Pôle Piscine d'Etrepagny	27	21	1 jour
■ MSAP (Maison de Services Au Public)	24	24	8 jours
■ Portage de repas à domicile	6	5	11 jours
■ Pôle SIG	5	12	26 jours
■ Pôle Santé	25	37	9 jours
■ Urbanisme	6	26	7 jours
■ Voirie	220	616	2 jours
■ Bâtiments	6	65	5 jours





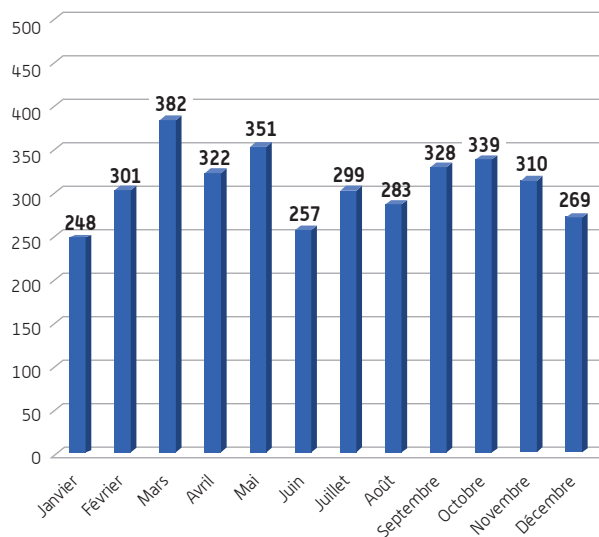
— DÉLAI MOYEN DE RÉPONSE AU COURRIER POUR L'ENSEMBLE DE LA STRUCTURE —

Organisme	Nb courriers arrivées	Nb Courriers traités	Délai moyen
Ensemble de la structure	7121	7091	17 jours



— LE COURRIER « DÉPART » —

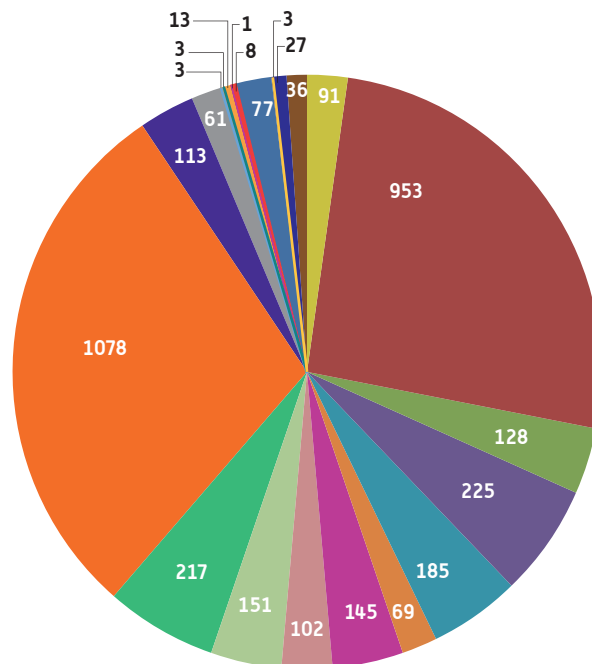
Concernant le courrier « départ », c'est **3 689 envois** qui ont été effectués par rapport à l'année 2018. Les 3689 envois se répartissent de la façon suivante :





— RÉPARTITION DU COURRIER « DÉPART » PAR PÔLE —

Services émetteurs	2018	2019
Direction Générale des Services	120	91
Direction des Ressources Humaines	1193	953
Direction des Finances	163	128
Direction de l'Administration Générale et des services juridiques	225	225
Direction des Services Techniques	251	185
Direction de la Lecture Publique	56	69
Direction du Dev. Territorial Touristique et Contractualisation	80	145
Pôle Transport Scolaire	133	102
Pôle Secrétariat Communication	49	151
Office du Tourisme	154	217
Direction de l'Environnement	959	1078
Programme LEADER	97	113
Direction des Familles	86	61
Maintenance et Aire d'Accueil	11	3
Pôle Piscine d'Etrepagny	7	3
France Services	18	13
Portage de repas à domicile	3	1
Pôle SIG	5	8
Pôle Santé	61	77
Urbanisme	1	3
Voirie	7	27
Bâtiments	3	36





LES ACTIONS

- **Une charte d'accueil** mise en place avec des engagements de qualité d'accueil et de réponses aux courriers et mails ;
- **Prêt de matériels** aux communes et associations du territoire (tables, chaises, barnums, vidéoprojecteur...);
- **1 000 plaquettes** ont été distribuées dans toutes les **écoles rurales** du territoire communautaire ainsi qu'à l'**école « Jeanne d'Arc » de Gisors**. Ces plaquettes sont également mises à disposition du public au **multi-accueil « Capucine »**.
- **1 500 plaquettes d'informations** ont été distribuées dans **toutes les écoles du territoire** afin de présenter les **mini-séjours de l'été**.



Toutes ces plaquettes et informations sont disponibles à l'accueil de la Communauté de communes et ont été relayées sur notre site internet <https://www.cdc-vexin-normand.fr/>

L'ACCUEIL AU PUBLIC

La Communauté de communes a accueilli un peu plus **1 633 personnes** au titre de l'année 2019 sur les 2 sites communautaires de Gisors et d'Étrépagny.

La Communauté de communes reçoit de nombreux appels qui s'élèvent à plus de **1 000** au titre de l'année 2019.





LES EFFECTIFS

165 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2019, dont :



79

fonctionnaires dont 1 emplois fonctionnels.



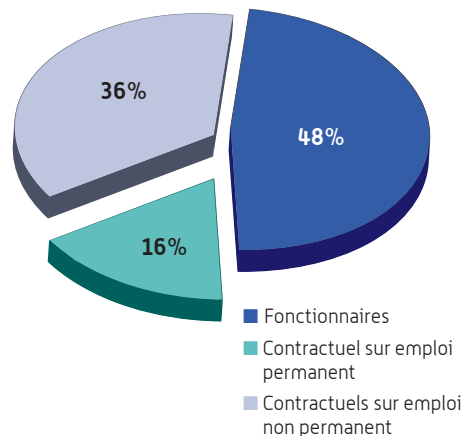
27

contractuels sur emploi permanent dont 3 CDI.

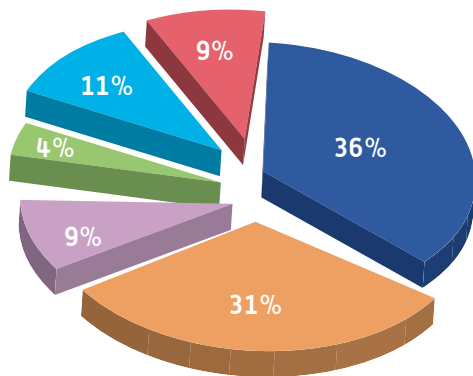


59

contractuels sur emploi non permanent.

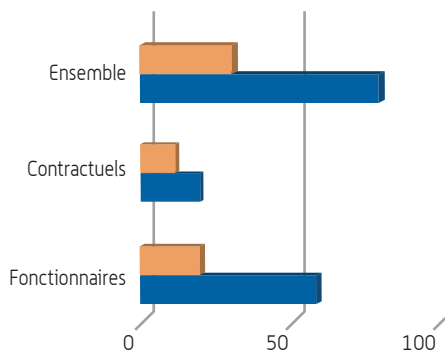


RÉPARTITION PAR FILIÈRE



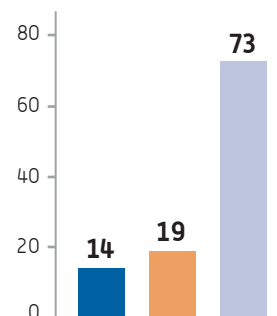
■ Administrative ■ Culturelle ■ Médico-sociale
 ■ Technique ■ Sportive ■ Animation

RÉPARTITION PAR GENRE



■ Femme ■ Homme

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE



■ A ■ B ■ C



— PRATIQUES DE RÉMUNÉRATION ET AUTRES AVANTAGES —

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre 012
Charges de personnel
et frais assimilés
3 915 572,55 euros

Ils sont arrivés : Anthony BINGEN • Émilie CLOSIER • Hélène COT
Colin HACHIN • Nicolas LION • Émilie MARIE • Michaël PICHARD

Ils sont partis : Anthony BINGEN • Olivier DESOLE • Blandine DUMONCHEL
Caroline FALAISE • Nadine FLORENTIN • Didier GIRARD • Matthieu GODET
Joachim GRANTE • Pierre LANGLOIS • Patricia LEMOINE.

— AVANTAGE SOCIAL —

22 770 €

Adhésion au Comité National d'Action

16 767 €

Total des prestations versées directement aux agents

4 400 €

Total des avantages indirects des agents via le Cnas (Cesu, Ancv, Prêt...)

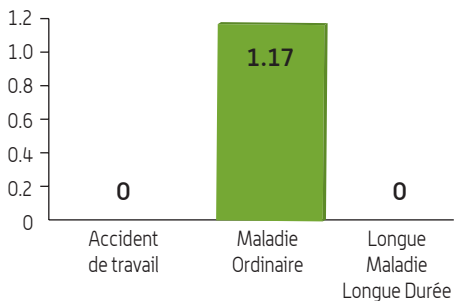
— AVANTAGE FINANCIER —

5 €

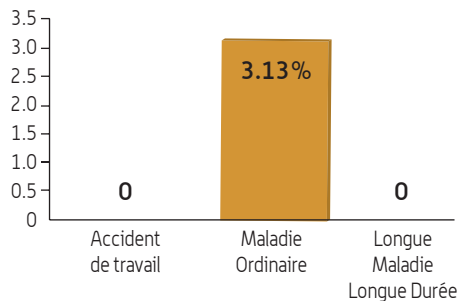
Participation employeur prévoyance quelle que soit la garantie choisie

— L'ABSENTEISME —

— SINISTRES PAR AGENT ABSENT —



— TAUX D'ABSENTÉISME —





— ORGANIGRAMME —



MJ : Janvier 2020



— LA MUTUALISATION COMMUNAUTAIRE ANALYSÉE SOUS LE PRISME DE 4 FORMES MISES EN APPLICATION —

Depuis la Loi sur la Réforme Territoriale du 16 décembre 2010, un rapport annuel doit mettre en exergue les éléments de mutualisation que chaque collectivité tend à mettre en place. Ce rapport, sans formalisme juridique imposé particulier, est établi dans le rapport annuel d'activités pour la Communauté de communes du Vexin Normand. Par ailleurs, l'article « L 5211-39-1 » du CGCT a imposé depuis le 16 décembre 2010 un schéma de mutualisation de services à partir de 2015.



**La Communauté de communes
du Vexin Normand œuvre**
depuis quelques années sur les différentes formes
de mutualisation de services,

de personnels et de compétences.

Rendre toujours plus de services aux habitants
du territoire communautaire dans un cadre
plus efficace, moins onéreux et d'optimisation
des ressources humaines et financières,
tels sont les objectifs fixés et appliqués.



7 MUTUALISATIONS DE PERSONNEL PAR POLYVALENCE DE COMPÉTENCES

1 agent partagé

entre la Direction Finances et le Pôle Transports

1 agent partagé

entre la Direction Finances et la Direction des Sces Techniques

2 agents partagés

entre les Pôles Portage de repas et Entretien

1 agent de la Direction des Sces Technique partagé

entre les Pôles Maintenance et Espaces Verts

1 agent partagé

entre les Directions des Sces Techniques et Environnement

1 agent partagé

entre les Pôles Enfance/Jeunesse et Transports

Economies réalisées :

difficilement chiffrable mais c'est une optimisation des postes de travail qui est menée ainsi

6 MUTUALISATIONS DE COMMANDES PUBLIQUES PAR GROUPEMENT DE COMMANDE INTER COLLECTIVITÉS

Voirie :

Marché de maîtrise d'œuvre avec la commune de Vexin sur Epte attribué à la Sté VERDIE PICARDIE*

Voirie :

Marché de travaux avec la commune de Vexin sur Epte (attribué début 2020 à la Société COLAS IDF)*

Voirie :

Marchés de panneaux de signalétique avec les communes membres signataires

Informatique :

Marché relatif à des prestations informatiques (2 lots) en multi attributaire*

Petite Enfance :

Marché de couches/hygiène/lait infantile passé avec la Ville de Gisors

Administration Générale :

Marché de vêtements de travail passé avec la Ville de Gisors

Economies réalisées :

mutualisation des frais d'annonces, d'insertion et de publicités. Sur le marché de travaux de voirie, 20 % environ d'économies réalisées sur le coût soit **100 000 € par an**

* nouveaux groupements commandes marchés publics mis en place en 2019

6 MUTUALISATIONS DE PERSONNEL ENTRE COLLECTIVITÉS PAR MISE À DISPOSITION

Transports Scolaires :

Accompagnatrices de car mises à disposition de la CCVN par le SIVOS de Mainneville, Saint Denis le Ferment et Bézu Saint-Eloi + Toutes les communes/Sivos ex CDC du canton d'Etrépagny

Accueils collectifs de mineurs :

Mise à disposition de personnels communaux à la CCVN pendant les vacances [1 directeur de Bazincourt sur Epte, 1 employé de Bézu Saint Eloi, 1 agent de Vesly, et du personnel communal d'animation et d'entretien

Voie Verte :

6 agents de la CCVN mis à disposition pour environ 5 % de leur temps de travail au Syndicat de la Voie Verte

Economies réalisées :

50 000 €/an soit 1.5 agent à temps plein

Administration Générale/Secrétariat :

Recrutement par la CCN de 4 secrétaires de mairie mises à disposition des mairies d'Hébécourt, Sancourt, Amécourt, du Sivos de Mainneville et du Syndicat des eaux d'Hébécourt

Administration Générale/Secrétariat :

Aide à la commune de Martagny pendant un congé maternité

Instruction du droit des sols :

Mise en place d'une convention de mise à disposition avec la Ville de Gisors pour l'agent instructeur du service commun de droit des sols

3 MUTUALISATIONS TECHNIQUES ET DE SERVICES ENTRE COLLECTIVITÉS

Instruction du droit des sols :

Mise en place d'un service instruction du droit des sols en commun avec la Ville de Gisors et les 37 communes signataires de la convention

Economies réalisées :

difficilement chiffrable mais chaque commune aurait dû embaucher pour ses propres besoins

Journal communautaire commun entre la CCVN et la Ville de Gisors

Location de matériels et de locaux aux communes membres voire associations du territoire communautaire :

Ecran, vidéoprojecteurs, barnum, barrières, salles de formations]

Economies réalisées :

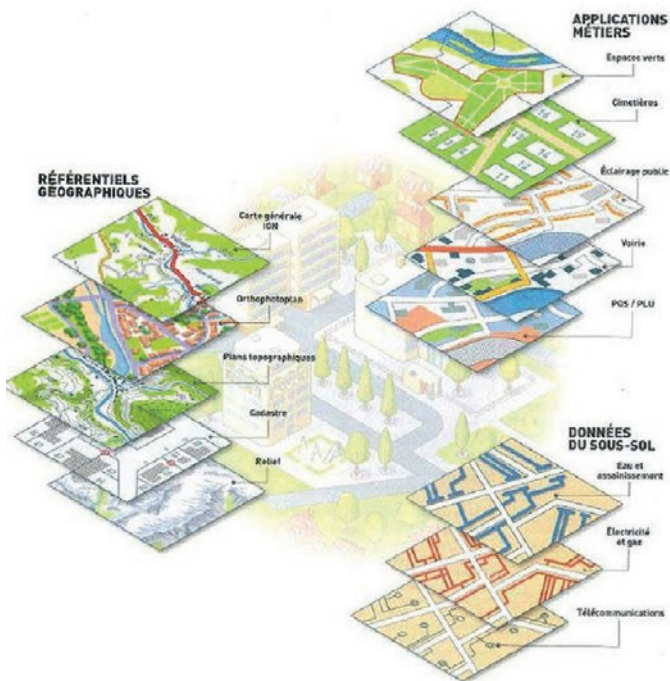
logique d'optimisation des achats par du prêt



— QU'EST-CE QUE LE SIG ? —

Le système d'information géographique (SIG) est un système d'information conçu pour recueillir, stocker, traiter, analyser, gérer et présenter tous les types de données spatiales et géographiques

Les applications liées aux SIG sont des outils qui permettent aux utilisateurs de créer des requêtes interactives, d'analyser l'information spatiale, de modifier et d'éditer des données par l'entremise de cartes et d'y répondre cartographiquement.



— UTILISATIONS DU SIG —

Nombreux sont les services de la collectivité nécessitant la représentation détaillée de ses activités à l'échelle du territoire et même au-delà, ou même plus simplement, de plans de localisations.

Situation des zones industrielle et/ou d'activités [bâtiments, locaux, activités], travaux de voiries réalisés tout au long de l'année, carte touristique, ou encore services proposés par la communauté de commune sont autant d'éléments qui illustrent les possibilités du SIG.

— OUTILS SIG DE LA COLLECTIVITÉ —



Logiciel SIG
bureautique



Application
Web SIG



— OUTIL WEBSIG : NETAGIS MAPS —

Destiné à des utilisateurs non spécialistes la solution WebSIG permet la centralisation, la structuration et la diffusion des données spatiales.

Il permet la mise à disposition des données SIG thématiques aux 39 communes et aux agents de la communauté de communes.

Via ce WebSIG, chaque agent ou commune a la possibilité, par exemple, de consulter le cadastre, les propriétés de voiries ou encore les servitudes qui s'appliquent.

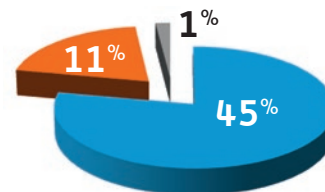
Aujourd'hui, il y a plus d'une dizaine de cartes thématiques consultables, répondant aux besoins des agents et des collectivités (Cadastre, Urbanisme et servitudes, Plan de Prévention des Risques d'Inondation, Plan de Prévention des Risques Technologiques...).

Ci-dessous, une capture d'écran illustrant les données d'urbanisme et de servitude consultables sur le Web SIG.

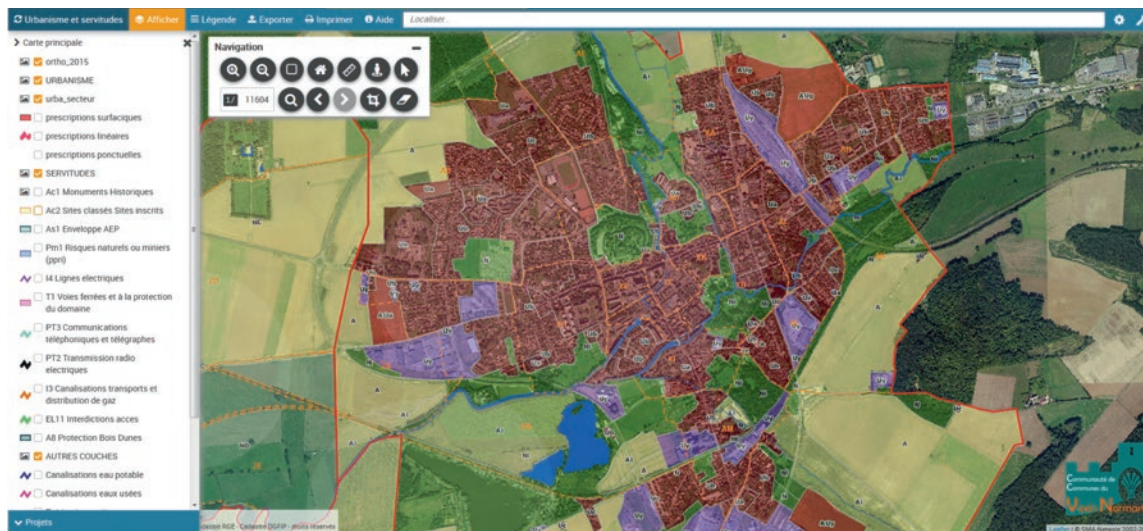


57

utilisateurs de l'application



- Communes
- Agents Communauté de communes
- Administrateur application





Par le mécanisme de la représentation-substitution ou d'adhésion directe, la Communauté de communes du Vexin Normand siège via ses délégués en 2019 à 6 Syndicats Mixtes compétents pour des domaines très ciblés et techniques :



Le Syndicat Mixte de la Voie Verte chargé de la **gestion de la Voie verte entre Gisors et Gasny**



Le Syndicat Mixte du Centre Aquatique du Vexin chargé de **gérer la piscine « Aquavexin »**



Le Syndicat Mixte des **Ordures Ménagères** plus couramment nommé le « SYGOM »



Le Syndicat Mixte Eure Normandie Numérique chargé du **déploiement du Très Haut débit**



Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Andelle (SYMA) chargé de la **Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations** (GEMAPI) sur les communes de Morgny, Saussay la Campagne, Puchay et Coudray en Vexin

NB : La Communauté de communes a adhéré en 2018 au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte (SMBE) (délibération n° 2018189) qui devait remplacer le Syndicat Intercommunal et Interdépartemental de la Vallée de l'Epte (SIIVE). En 2019, La Communauté de communes du Vexin Normand a validé le nouveau périmètre et les statuts du SMBE (délibération n° 2019069) et désigné les représentants de la Collectivité qui y siègeront (délibération n°2019070). A ce jour, la création du SMBE n'est toujours pas actée définitivement.





LE SYNDICAT MIXTE DE LA VOIE VERTE

Il est compétent pour l'entretien, l'animation et la gestion courante des 24 km la Voie Verte entre Gisors et Gasny.

Participation de la Communauté de communes :
48 % des contributions de cotisation du syndicat soit 28 800 € en 2019 ; Pour des raisons de mutualisation de services, ce sont **6 agents** des services de la Communauté de communes du Vexin Normand qui gère le Syndicat Mixte de la Voie Verte ainsi que les équipes de voirie et de maintenance du site de Gisors.

Axe faisant partie de La London-Paris, la Voie Verte Gisors-Gasny traverse 3 départements (Eure, Val d'Oise, Oise). Les collectivités membres de ce Syndicat Mixte sont : la Communauté de communes du Vexin Normand, Seine Normandie Agglomération, Boury en Vexin, Courcelles les Gisors, Bray et Lû et Montreuil sur Épte.

4 TYPES D'OPÉRATIONS TECHNIQUES SONT EFFECTUÉES CHAQUE ANNÉE SUR LA VOIE VERTE POUR UN BUDGET DE L'ORDRE DE 28 000 € :

Le nettoyage : marché renouvelé en fin d'année 2019 à la société TVNet ;

Le débroussaillage/élagage/soufflage de feuilles : marché renouvelé en fin d'année 2019 à HD paysages (entreprise située à Gasny) ;

Les interventions urgentes ;

Le nettoyage du parking de Neaufles Saint Martin.

Fête de la Voie Verte le dimanche 29 septembre avec un succès mitigé cette année compte tenu de la météo avec toutefois à souligner le 1^{er} inter village communautaire organisé.

Réalisation de 12 panneaux pédagogique sur l'agriculture, la faune et la flore : Ce projet a reçu l'accord des aides européennes du programme LEADER à hauteur de **80 %** et a été inauguré le 1er juillet 2019.

10 boîtes à lire sont installées tout au long de son parcours avec en sus du mobilier urbain (bancs, panneaux, poubelles...)





LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN

Ouvert depuis le 21 janvier 2009, **Aquavexin** est financé à parité par les Communautés de communes du Vexin Normand et du Vexin Thelle et a été confié par une délégation d'affermage de 11 ans à Espace Récréa (Coût de construction HT : 10 267 049 € HT financé avec 6 000 000 € d'aides des Conseils Régionaux Picardie et Haute-Normandie et des Conseils Généraux de l'Eure et de l'Oise).

Coût budgétaire 2019 pour la CDC du Vexin Normand : 432 000 € (dont la location des bassins pour les scolaires et le remboursement d'emprunt sur l'investissement)

Coût 2019 pour le transport des écoles à Aquavexin : 20 000 €

Fin de la délégation actuelle au 31 décembre 2019, délégation en concession qui a été attribué en renouvellement pour 12 ans à Espace Récréa.

LE SYNDICAT MIXTE AQUAVEXIN

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2019



349

Jours d'ouverture



123 900

Fréquentation
annuelle



355

Fréquentation
par jour



5 622

Fréquentation
des clubs



18 253

Scolaires accueillis



64

Cours aqua sports
& fitness par
semaine



216

Pass annuel
enfants



873

Abonnements

AQUAVEXIN, C'EST 4 ESPACES :

Espace ludique :

Toboggan de 40 mètres
Rivière sauvage
Jacuzzi
Pataugeoire avec jeu
pour les petits

Espace sportif :

Bassin de 25 mètres
(6 lignes d'eau)
Plots départ pour
les entrainements

Espace Détente :

Sauna
Hammam
Bain froid
Tisanerie

Espace forme :

Une salle cardio-training
et musculation
Une salle de cours collectifs
dédié au fitness





— LE SYNDICAT DE GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES : SYGOM —

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand (article 4.1.4 des statuts communautaires).

La Communauté de communes a adhéré au SYGOM (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) qui intervient sur l'ensemble des 39 communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand pour la collecte des déchets ménagers et assimilés.

Il gère également les déchèteries présentes sur le territoire de la Communauté de communes (voir site internet du SYGOM pour les horaires d'ouverture : www.sygom.fr).

ZONES DE COLLECTE DU SYGOM EN 2019

ZONE 1 : collecte 2 fois par semaine sur les villes de Gisors et d'Etrépigny,

ZONE 2 : collecte 1 fois par semaine sur les 37 autres communes de la Communauté de communes du Vexin Normand.

— LA TEOM —

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères est un impôt local perçue avec la taxe foncière et calculée selon les mêmes principes. Elle varie selon la valeur du logement ou du local (pour les professionnels) en fonction d'une base d'imposition déterminée par les services d'Etat et d'un taux d'imposition, proposé par le SYGOM et décidé puis voté par les collectivités adhérentes.

Elle n'est pas liée à la quantité de déchets produits.

La TEOM finance l'ensemble du service de gestion des déchets sur le territoire du SYGOM :

- **La collecte en porte à porte** des ordures ménagères et des déchets recyclables ;
- **La collecte des points** d'apport volontaire ;
- **Le tri des déchets** recyclables ;
- **L'exploitation** des déchèteries ;
- **Le transport, la valorisation ou le traitement** des déchets collectés.

La TEOM est directement perçue par la Communauté de communes.

Le montant du prélèvement de cette taxe s'élève en 2019 à **3 349 891 €** (compte 7331 fonction 812 analytique 0402).

Le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères perçue par la Communauté de Communes est redistribué sous forme de participation au SYGOM.

TAUX DE LA TEOM	2005	2006	De 2007 à 2014	2015	2016 à 2019
Communes ramassées 1 fois par semaine en ordures ménagères	15,98	16,35	15,91	14,83	13,95
Communes ramassées 2 fois par semaine en ordures ménagères	17,73	18,11	16,86	16,73	15,63

Selon l'article 5 des statuts du SYGOM, les EPCI de 30 001 à 50 000 habitants disposent de 15 délégués titulaires et de 15 délégués suppléants pour siéger au SYGOM.

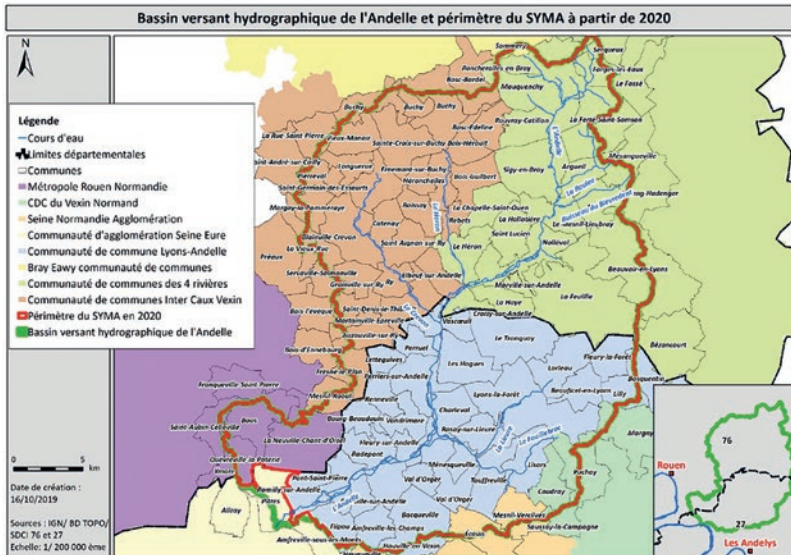


LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'ANDELLE : SYMA

La Préfecture a décidé de réaliser l'extension du périmètre du SYMA (Syndicat Mixte du bassin versant de l'Andelle) en adéquation avec les dispositions de l'article L5211 du CGCT. Le SYMA a donc demandé son extension selon le périmètre du bassin hydrographique de l'Andelle (délibération du 13 mars 2019 du SYMA).

4 communes de la Communauté de communes du Vexin Normand font partie du bassin hydrographique de l'Andelle : Morgny / Puchay / Coudray en Vexin / Saussay la Campagne.

Afin d'œuvrer d'une manière cohérente et pertinente à l'échelle de l'ensemble du bassin versant hydrographique de l'Andelle principalement dans le cadre de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), la Communauté de communes du Vexin Normand a décidé de valider ce nouveau périmètre, d'adhérer et de siéger au SYMA et de lui transférer la compétence GEMAPI pour les 4 communes concernées comme le prévoit la loi MAPTAM (délibération n° 2019071)



Ce syndicat comporte désormais **105 communes** membres.

Les communes de Puchay, Coudray en Vexin, Saussay la Campagne et Morgny représentent 1 040,89 km² de la superficie totale du bassin hydrographique de l'Andelle et 655 habitants sur un nombre total de 52 823 habitants. Le SYMA prévoit une cotisation de **6 266 € TTC à la charge de la Communauté de communes du Vexin Normand pour ces 4 communes.**



— SYNDICAT MIXTE OUVERT EURE NUMÉRIQUE —

La Communauté de communes adhère depuis le 1^{er} janvier 2017 au Syndicat Mixte Ouvert Eure Numérique (Comité Syndical : **Frédéric Duché** Président • **James Blouin** 1^{er} Vice-Président • **Jean-Hugues Bonamy** 2^e Vice-Président • **Jean-Claude Provost** 3^e Vice-Président • **Alfred Recours** 4^e Vice-Président • **Daniel Jubert** 5^e Vice-Président • **Sylvain Bonenfant** Secrétaire du bureau • **Hervé Maurey**).

Eure Normandie (Eure Normandie Numérique depuis mai 2017) créé en 2014 a en charge le déploiement du réseau numérique en haut et très haut débit sur l'ensemble du Département hormis les zones sur lesquelles les opérateurs ont décidé d'investir : Louviers, Vernon et l'agglomération d'Evreux.

Le plan de déploiement a été élaboré pour obtenir une couverture plus large et plus rapide et assurer une réelle équité entre les territoires.

Le 9 décembre 2015, l'assemblée départementale a ainsi entériné le déploiement du très haut débit pour tous d'ici 2025 en fixant 2 étapes :

1^{ère} étape : D'ici 2020, 94% des Eurois devront avoir accès à un débit minimal de 8Mbit/s (contre 65% en 2017) et une majorité d'entre eux en fibre optique jusqu'à l'abonné (débit de 100Mbit/s) ;

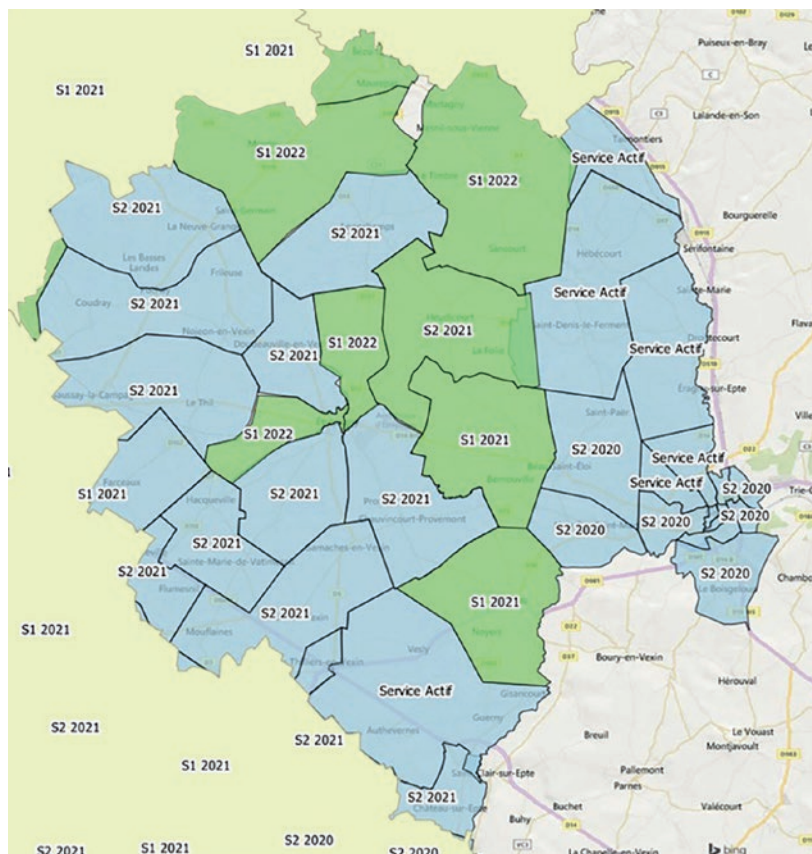
2^e étape : Sur la période 2020-2025 le très haut débit par la fibre à l'abonné sera généralisé.

www.eurenormandienumerique.fr

EURE
Normandie
NUMÉRIQUE



CARTE AU 1^{ER} AVRIL 2020
DES TRAVAUX DE DEPOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT



Nouvelles dates
■ AFFERME
■ CONCESSIF

Le plan de déploiement du Très Haut Débit sur le territoire est possible grâce à un effort budgétaire de la Communauté de communes et des autres membres adhérents : Département de l'Eure, Région Normandie et Etat.

La Communauté de communes du Vexin Normand a participé à hauteur de **965 387,50 €** en 2019 pour les travaux de déploiement du Très Haut Débit.

**Tableau appels de fonds 2019
après avenant n° 2**

(CC du 28 novembre 2019)

2018	546 093,06 €
2019	965 387,50 €
2020	1 185 517,96 €
2021	- €
Total	2 696 998,52 €



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR LE VEXIN NORMAND... POUR QUOI FAIRE ?

FUSIONNER... NOS AMBITIONS ET NOS SAVOIR-FAIRE

Le projet de territoire s'inscrit dans un contexte récent de fusion administrative entre les Communautés de communes du canton d'Etrépagny et de Gisors Epte Lévrière devenues, à compter du 1^{er} janvier 2016, la Communauté de communes du Vexin Normand.

Fort d'une expérience réussie dans la conduite d'une réflexion collective lors de l'élaboration du Contrat de ruralité, les élus ont souhaité initier une démarche plus élargie encore : l'élaboration d'un projet de territoire, feuille de route stratégique pour le territoire et ses acteurs.

FAIRE DE CETTE DÉMARCHÉ L'OCCASION DE RÉPONDRE À CERTAINES INTERROGATIONS...

> **COORDONNER L'ACTION PUBLIQUE LOCALE** : de multiples acteurs interviennent en faveur du développement local... avec autant d'actions conduites ! Comment mieux se coordonner, partager nos moyens et nos expériences ? Comment innover, trouver des alternatives pour contrecarrer la baisse des financements publics ?

> **ENCOURAGER UN DÉVELOPPEMENT SOLIDAIRE ET ÉQUILIBRÉ POUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE : 328 km², 39 communes...** de 160 à 11 200 habitants... Quelle organisation territoriale ? Quels choix d'aménagement pour les services, l'habitat et les entreprises ? Comment connaître et faire connaître un territoire aujourd'hui plus vaste ?

> **VOIR LARGE... ET LOIN.** Agir dans son coin, au coup par coup... autant d'efforts pour peu d'impacts à long terme. Comment éviter les logiques court-termistes pour des actions « puissantes » et stratégiques ?

> **CONSTRUIRE UNE POLITIQUE PUBLIQUE... AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE.** Comment (re) donner un élan à la dynamique citoyenne par le projet de territoire ? Comment mettre les citoyens mobilisés en capacité de comprendre les enjeux de la collectivité et en faire un appui à la gouvernance ?

Notre jeune Communauté de communes du Vexin Normand méritait de se doter d'un projet cohérent, durable et partagé à l'échelle de son nouveau territoire.

Pour mieux valoriser nos atouts, il était essentiel de repérer nos forces, nos faiblesses.

La diversité de notre territoire rural, sa richesse sociale, la qualité de son environnement et de son cadre de vie, les valeurs qu'il porte mais aussi le dynamisme de ses acteurs économiques, associatifs et

institutionnels sont apparus comme autant d'éléments moteurs sur lesquels notre intercommunalité peut s'appuyer.

Ainsi avec la volonté d'être une intercommunalité stratège, les axes suivants ont été déterminés pour motiver nos actions dans les 10 à 15 années à venir : **Valorisation de notre identité locale ; Dynamisation de nos lieux de vie et de services ; Aménagements respectueux du cadre de vie ; et Développement économique.**

De nombreuses actions ont été identifiées illustrant notre ambition au service des habitants, du développement, de la solidarité et de la cohésion sociale.

Le projet met en avant aussi des sujets sur lesquels nous devons réfléchir, avec le souci permanent de nous adapter aux réalités nouvelles.

Ce projet de territoire a été voté le 5 juillet 2018.

La Communauté de communes du Vexin Normand a dévoilé en fin d'année 2019, le projet retenu pour le futur Pôle Culturel communautaire sur la ville de Gisors qui se structurera de la façon suivante autour de 4 espaces :



3

salles de cinéma



1

médiathèque



Berges de l'Epte
réhabilitées en
promenade



1

parking souterrain

- > Un **1^{er} bâtiment** avec un **complexe cinématographique** communautaire de 1 450 m² avec 3 salles :
250 places 120 places 80 places, la salle la plus grande étant modulable en salle de spectacle (livraison et mise en service envisagée à la fin du 3^{ème} trimestre 2022) ;
- > Un **2^e bâtiment** à savoir une **médiathèque communautaire** de 1 200 m² (livraison et mise en service envisagée à la fin du 4^{ème} trimestre 2022) ;
- > Des **berges de l'Epte** réhabilitées en **promenade**
- > Un **parking souterrain** de 95 places pour les usagers des sites



C'est via une procédure de jury de concours lancé le 8 avril 2019 que la Communauté de communes du Vexin Normand (en lien avec son assistant à maîtrise d'ouvrage, la société Cubik) en date du 8 novembre 2019 a définitivement retenu le lauréat du concours de maîtrise d'œuvre (architecte) pour ce futur Pôle Culturel communautaire sur Gisors ; 110 maîtres d'œuvre ont postulé au départ, 4 retenus au final ont présenté une esquisse et des planches visuelles.

Le lauréat est l'équipe Richter Architectes et associés sis à Strasbourg

Le projet a un coût de **6 000 000 € HT** soit **7 200 000 € TTC** et les subventions sont les suivantes :

- > **La Région** a d'ores et déjà acté **900 000 €** pour le cinéma / L'Etat via la **DETR** a acté **600 000 €** pour le cinéma ;
- > **Le CNC** va être sollicité entre **300 000 €** et **500 000 €** pour le cinéma après l'appel d'offres travaux ;
- > **Le Département** a d'ores et déjà acté **800 000 €** pour la médiathèque / L'Etat via la **DRAC** pour **750 000 €** ;
- > D'autres subventions potentielles vont être mobilisées, à savoir : un fonds de concours, l'AESN, l'Agence nationale des espaces verts et la CAF.



LES EFFECTIFS DE LA DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT



1

directrice



1

agent
à temps plein



1

agent
à mi-temps



La Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand a été créée le 1^{er} janvier 2017, ses domaines de compétences sont :

- > Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- > La gestion des déchets ménagers et assimilés
- > La gestion du parc forestier des locaux de la Communauté de communes du Vexin Normand situés à Etrépagny
- > La gestion des chemins de randonnées d'utilité communautaire
- > La gestion des Espaces Verts sur plusieurs sites de la Communautés de communes situés à Gisors
- > La gestion de l'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH)
- > La gestion de la réalisation du Plan Climat Air Energie





SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

GÉNÉRALITÉ

Légitimité du Service Public Assainissement Non Collectif (SPANC) :

Article L.2224-8-III du Code Général des Collectivités territoriales (Loi sur l'eau n°2006-1772 du 30 décembre 2006, art. 54, I, 6°).

La communauté de communes du Vexin Normand depuis la fusion réunit 39 communes et près de 34 000 habitants et environ **6 560 installations d'assainissement non collectif sur son territoire.**

Le SPANC assure notamment les compétences contrôle, entretien et réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

LE MATÉRIEL

3 véhicules de service	2 appareils de mesure des boues
2 tarières	1 odomètre
1 caméra d'inspection	1 enregistreur
1 localisateur	Vêtements de protection
1 logiciel avec 3 postes et 2 tablettes de terrain	
Outillages divers pour le contrôle des installations (mètres, colorants,...)	

LA REDEVANCE DE SERVICE

La redevance annuelle prélevée sur les factures d'eau potable s'élève à **30 €**, soit **15 €** par facture d'eau. Cette redevance permet le fonctionnement du SPANC.

DÉPENSE

Frais de facturation
0,65 x 6 560
= 4 264 €

RECETTE ESTIMÉ

Redevance de service
de 30 x 6 560
- 2 % d'impayé =
192 864 €

PASSAGE CAMÉRA

Les passages caméra sont réalisés par les techniciens de la Direction de l'Environnement et à la demande des usagers ou des communes

- Le coût de la prestation est de **75 € TTC/heure** (prix forfaitaire)

- Les principales interventions sont ::

La vérification des canalisations, **La vérification** des raccords, **La localisation** des ouvrages.

Recette liée à la prestation caméra en 2019 : 0 € TTC



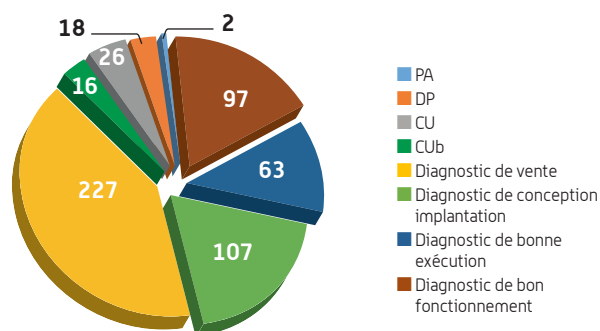
LES CONTRÔLES

Les contrôles sont réalisés par les techniciens du Pôle Assainissement Non Collectif de la Direction Environnement de la Communauté de communes du Vexin Normand. Il existe plusieurs types de contrôles.

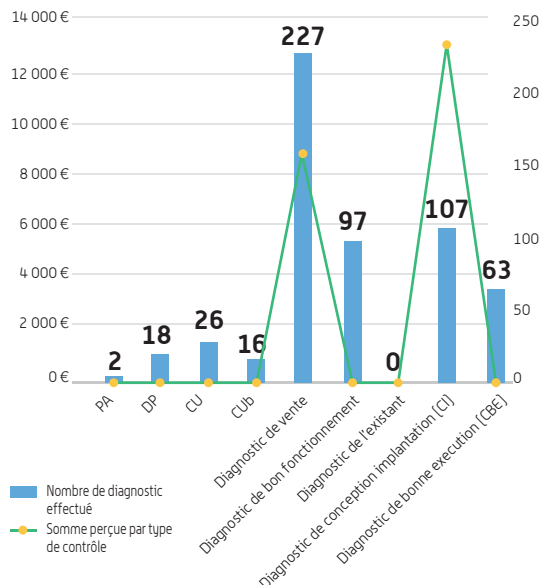
Le diagnostic des systèmes d'assainissement non collectif existants : C'est la 1^{ère} visite d'une installation. Elle permet de prendre connaissance de la configuration des ouvrages et d'évaluer leur fonctionnement. **Coût : 39 €**

Le contrôle périodique de bon fonctionnement : La réglementation impose un contrôle périodique d'une fréquence maximale de 10 ans. Il est réalisé tous les 8 ans à la Communauté de commune du Vexin Normand. **Compris dans la redevance annuelle**

ÉTAT DES DIAGNOSTICS 2019



RÉCAPITULATIF DES DIAGNOSTICS PAYANTS DE L'ANNÉE 2019



Le contrôle d'entretien des systèmes d'assainissement non collectifs : Ce contrôle peut être réalisé en même temps que le contrôle de bon fonctionnement. **Compris dans la redevance annuelle.**

Les contrôles pour la réalisation d'un assainissement non collectif dans le cadre d'une demande d'un permis de construire ou de la réhabilitation d'un système d'assainissement existant : Ces contrôles permettent de s'assurer de l'adéquation du système proposé avec les caractéristiques de la parcelle et de l'habitation et de vérifier la conformité des travaux réalisés vis à vis du projet validé lors du contrôle de conception implantation avant le remblaiement. **Coût : 140 € (délibération n° 2015011).**

Le diagnostic du système d'assainissement non collectif pour une vente immobilière est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011 suite à la loi n° 2010-788, dite « GRENELLE 2 » : **Coût : 39 €**

Recettes liées aux différents contrôles en 2019 : 21 792 €



— RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS —

CONSTAT D'HUISSIER SCP PINEL ET LANTRIN

Le marché a été attribué à cette SCP (décision n°2015067) pour la réalisation des **constats d'état des lieux avant travaux** pour les réhabilitations d'installations d'ANC réalisées de 2016 à 2019.

- Marché 06MP2015.
- Prestation facturée **84 € TTC** sur la fiche financière fournie aux particuliers.
- Dépenses imputées à l'article 4581 (opération pour le compte de tiers) du budget M49 (SPANC).

MAÎTRISE D'OUVRAGE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND

La réhabilitation des installations d'assainissement non collectif est une compétence optionnelle assurée par le SPANC. Les frais de gestion du SPANC par installations à réhabiliter sont de **258 € TTC**.

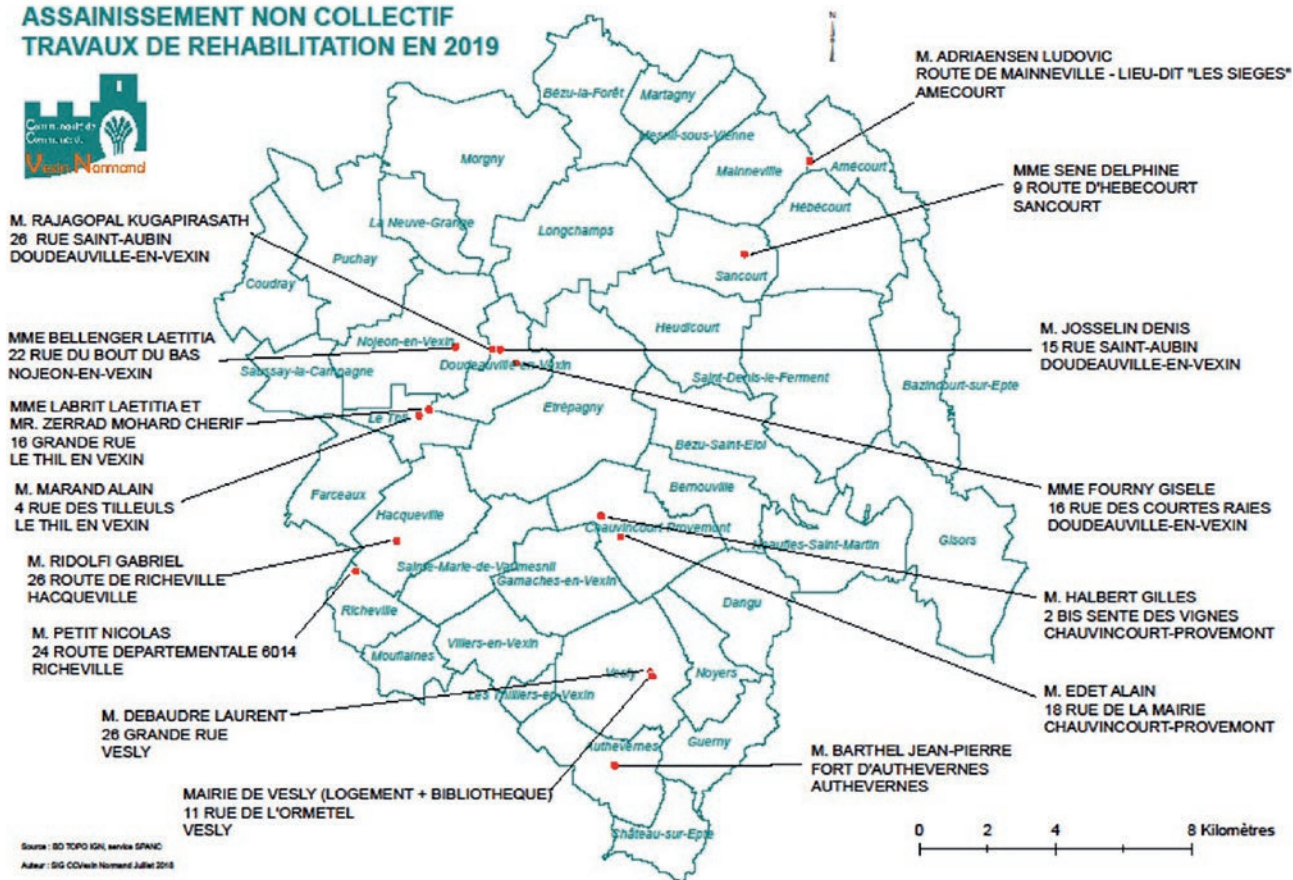
Travaux de réhabilitation réalisés en 2019 :
Les 15 derniers travaux de réhabilitation
des assainissements non collectif de la tranche 8
ont été réalisés en 2019.





CARTE DES RÉHABILITATIONS SUBVENTIONNÉES DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF TRAVAUX DE REHABILITATION EN 2019





— LES VIDANGES —

Le marché 06-MP-2018 pour les vidanges et l'entretien des installations d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Vexin Normand est un marché à bons de commandes à procédure adaptée conclu sur la base de besoins annuels et sur la période de 2018 à 2022.

Il a été attribué à l'entreprise SARL HALBOURG [Décision n° 2018096 du 15 juin 2018] située rue de la Vallée - 76890 SAINT-PIERRE-BENOUVILLE :

- Montant minimum des prestations : **2 800 € HT**
- Montant maximum des prestations : **22 000 € HT**

Les dépenses sont imputées à l'article 611 du budget annexe M49 SPANC du budget communautaire.

Les tarifs des prestations vidange / entretien, la convention à signer avec la Communauté de communes pour bénéficier de ces tarifs et toutes les informations concernant ces prestations sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes du Vexin Normand ([www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement territorial /environnement et assainissement/ service vidange entretien](http://www.cdc-vexin-normand.fr/aménagement_territorial/environnement_et_assainissement/service_vidange_entretien)) ou dans les mairies.

Bilan des prestations entretien / vidange :

53	20
installations non réhabilitées ont été vidangées.	installations réhabilitées ont été vidangées

Les vidanges ont été financées par les usagers à hauteur de **13 708,70 €** en 2019.





TARIFS DES PRESTATIONS VIDANGES ET ENTRETIEN APPLIQUÉS EN 2019

Ces prix tiennent compte du taux de TVA en vigueur à ce jour.

Ils sont susceptibles d'être actualisés en fonction des variations du taux de TVA.

Prix en TTC appliqués par la Communauté de communes du Vexin Normand

Détail des articles figurant au BPU	U	Programmée TTC	Urgence TTC
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF			
VIDANGE FOSSES			
0 à 1000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	165,00	297,00
1 001 à 2 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	178,00	297,00
2 001 à 3 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	186,00	297,00
3 001 à 4 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	217,00	297,00
4 001 à 5 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	239,00	297,00
5 001 à 6 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse	F	268,00	297,00
> 6 000 litres avec nettoyage des canalisations en entrée et en sortie de fosse			
Coût du m ³ supplémentaire en sus du forfait de 6000 litres	m ³	27,00	27,00
VIDANGE BAG			
Volume < 250 litres	F	63,00	297,00
Volume > 250 litres	F	92,00	297,00
VIDANGE PRÉFILTRE			
Volume < 250 litres	F	63,00	257,00
Volume > 250 litres	F	92,00	257,00
NETTOYAGE ET INTERVENTION SUR OUVRAGES ÉLECTRIQUES			
Vidange nettoyage poste de relevage	m ³	58,00	297,00
Fourniture pompe en eaux brutes	F	1 062,00	1 097,00
Fourniture pompe en eaux prétraitées	F	973,00	981,00
Fourniture pompe en eaux traitées	F	922,00	957,00
Fourniture et remplacement d'un raccord électrique	F	224,00	374,00
Fourniture et remplacement d'une poire d'alarme	F	224,00	374,00
Fourniture boîtier alarme	F	224,00	374,00
Fourniture et remplacement des piles de boîtier d'alarme (fait en même temps qu'une autre prestation)	F	35,00	35,00
Déplacement d'un électromécanicien pour un dépannage sur poste de relevage avec démontage et remontage des éléments en cas de pannes, vérification de son bon fonctionnement et remise en service du poste	F	286,00	374,00
Vidange microstation épuration	m ³	57,00	187,00
INTERVENTIONS DIVERSES			
Puisards ou puits infiltration	m ³	75,00	117,00
Curage/nettoyage sous pression	ml	2,10	2,10
Mise en place tuyaux supplémentaires	ml	2,10	2,10
Déplacement sans intervention	F	126,00	272,00
Réparation d'une canalisation (uniquement en urgence)	F		385,00
Débouchage haute pression de canalisation si fait en même temps qu'une vidange (sur même site ou un autre site)	F	58,00	
Débouchage haute pression de canalisation seul (uniquement en urgence)	F		272,00
Coût pour 1/2 heure de travail sur place pour recherche et terrassement d'ouvrages d'assainissement (bac à graisses, fosse, regards...) dans la limite de 40 cm de profondeur.	F 1/2 heure	117,00	272,00



LE BILAN FINANCIER

RÉSULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 M49 SPANC CCVN

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		61 299,72 €		225 853,38 €	0,00 €	287 153,10 €
Opérations de l'exercice	291 905,13 €	212 767,77 €	281 817,55 €	304 955,80 €	573 722,68 €	517 723,57 €
Totaux	291 905,13 €	274 067,49 €	281 817,55 €	530 809,18 €	573 722,68 €	804 876,67 €
Résultats de clôture		-17 837,64 €		248 991,63 €		231 153,99 €
Restes à réaliser			0,00 €		0,00 €	0,00 €
Vir de la section de fonct.					0,00 €	0,00 €
Totaux cumulés	291 905,13 €	274 067,49 €	281 817,55 €	530 809,18 €	0,00 €	0,00 €
Résultats définitifs		-17 837,64 €		248 991,63 €	573 722,68 €	804 876,67 €
	Excédent net 2019		231 153,99 €		Affectation du résultat	
	Excédent net 2018		276 064,18 €		002	231 153,99 €
	Soit une perte de		-44 910,19 €		001 D	17 837,64 €
					1068	17 837,64 €



— LA GESTION DES DECHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS —

La collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés est une compétence obligatoire de la Communauté de communes du Vexin Normand (article 4.1.4 des statuts communautaires).

La Communauté de communes du Vexin Normand a adhéré au **SYGOM** (Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères du Nord et de l'Est du département de l'Eure) pour collecter et traiter des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble

des communes du territoire de la Communauté de communes du Vexin Normand.

Le SYGOM gère également les déchèteries présentes sur le territoire de la Communauté de communes.

Afin de réduire ses déchets et limiter son impact environnemental lors de ses manifestations (voie verte, semaine du goût,...) et lors de son fonctionnement quotidien (réunion, conseil communautaire, crèche...), la

Communauté de communes du Vexin Normand a remplacé en 2019 les gobelets jetables par des **gobelets réutilisables**.

1 000 gobelets ont été commandés à l'entreprise Esprit Planète pour un montant de **672 € TTC**. Cette somme a été répercutée sur le budget des différents services qui ont bénéficié de cette commande (ACM, RAM, Adothèque, lecture publique, crèche, administration générale).

— LA GESTION DES ESPACES VERTS —

La Communauté de communes du Vexin Normand a signé, pour une période de 3 ans (2019 à 2022), le **marché 03MP2019 (décision n° 2019051)** avec l'**Entreprise SAS JEROME ETIENNE** située à Gisors pour l'entretien des Espaces Verts sur les sites ci-dessous :

- **ZAC du Mont de Magny et ZI de Delincourt de Gisors** (Tonte des zones herbacées, débroussaillage des fossés, taille des haies, nettoyage des caniveaux...);
- **Crèche Capucine de Gisors** (nettoyage du toit végétalisé);
- **Aire d'accueil des gens du voyage de Gisors** (coupe des saules en bordures de rivière, fauchage et éradications des renouées).



— PARC FORESTIER ET CHEMINS DE RANDONNÉE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE —



Le Parc Forestier, d'une superficie de 12,14 ha, se trouve sur la commune d'Etrépigny à proximité des locaux de la Communauté de commune du Vexin Normand.

En 2017, la Direction Environnement a collaboré avec l'Office National des Forêts (ONF) pour élaborer un projet d'aménagement forestier de ce parc pour la période

2018-2032, celui-ci étant soumis au régime forestier (arrêté préfectoral du 24 avril 2015).

L'aménagement forestier a été adopté par la délibération n° 2018048 du 12 avril 2018.

Des frais de garderie du bois sont versés à l'ONF pour un montant de 2 €/Hectare.

Une vente aux enchères du bois touché par la chalarose organisée par l'ONF le **30/09/2019** à rapporter **15 800 €**. Cette somme doit être reversée en 4 fois à la Communauté de communes.

La Communauté de communes du Vexin Normand s'occupe de **2 chemins de randonnée d'intérêt communautaire** :

Le Chemin de Brisquet

Le Chemin « Les Garennes d'Heudicourt »

Une convention a été signée avec l'ONF pour l'entretien du mobilier pour un montant de **884 € TTC**.

Une convention d'entretien de ces chemins de randonnée a été signée avec **l'EARL D'OSTROBOSC** pour la période de 2017 à 2020.

5 prestations sont prévues chaque année pour un montant de **336 € TTC/ prestation** (tontes).



— OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : OPAH —

La Communauté de communes du Vexin Normand a, depuis décembre 2017, la compétence optionnelle « **Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées** » (délibération n° 2017221).

Une étude pré-opérationnelle financée à hauteur de 35 % par le Conseil Départemental de l'Eure et à hauteur de 50 % par l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) (délibération n° 2018029) a été réalisée en 2018 par le bureau d'études SOLIHA (décision n° 2018151) à la demande la Communauté de communes du Vexin Normand (Marché 07 MP 2018) afin de définir les besoins prioritaires des particuliers pour l'amélioration de l'habitat.

3 axes de travaux ont été retenus suite à cette étude :

- > la lutte contre l'habitat indigne
- > la rénovation énergétique
- > l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées, malades ou à mobilité réduite.

Le bureau d'études SOLIHA est également en charge de l'animation, de l'assistance au montage des dossiers, de la mobilisation des partenaires pour permettre aux usagers concernés de mettre aux normes leur logement (délibération n° 2019095) validant la convention pour la

réalisation de la tranche conditionnelle (suivi-animation) de l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat et le montant des aides apportées par les financeurs (ANAH, Département...).

Le suivi-animation est co-finançable à hauteur de 35 % par le Conseil Départemental de l'Eure et 35 % par l'ANAH.

La Communauté de communes du Vexin Normand a également décidé d'allouer une **aide financière complémentaire** aux propriétaires occupants (délibération n° 2019113) selon les conditions suivantes :

- > + 10 % d'aides (dans la limite de 1 000 € par logement) si le taux de subvention est < à 50% du montant des travaux hors taxe dans le cadre d'une rénovation énergétique ;
- > + 10 % d'aides (dans la limite de 1 000 € par logement) si le taux de subvention est < à 60% du montant des travaux hors taxe dans le cadre d'adaptation d'un logement ;
- > + 10 % d'aides (dans la limite de 5 000 € par logement) dans le cadre de la réhabilitation d'un habitat indigne.





OPÉRATION PROGRAMMÉE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT : OPAH

CCVN PROPRIÉTAIRE OCCUPANT (PO)	ANNÉE 1	ANNÉE 2	ANNÉE 3	TOTAL
Nombre de dossier « Habitat Indigne/Très Dégradé »	1	1	1	3
Subvention maximale par logement 5000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	15 000 €
Nombre de dossier « Rénovation Energétique »	10	12	12	34
Subvention maximale par logement 1000 €	10 000 €	12 000 €	12 000 €	34 000 €
Nombre de dossier « Adaptation des logements »	6	6	6	18
Subvention maximale par logement 1000 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	18 000 €
TOTAL PO	17	19	19	55
TOTAL PO	21 000 €	23 000 €	23 000 €	67 000 €

2 réunions publiques ont été organisées :

26 novembre 2019

VESLY

11 décembre 2019

NEAUFLES-SAINT-MARTIN

pour informer les usagers du lancement de l'OPAH qui doit durer 3 ans (2019 à 2022).

4 permanences par mois ont été mises en place pour permettre aux usagers de rencontrer des techniciens SOLIHA, connaître leur éligibilité aux subventions et avoir un accompagnement personnalisé pour réaliser des travaux.

Ces permanences ont été lancées le 12 novembre 2019. Elles sont **SANS RENDEZ-VOUS** et ont lieu dans les locaux de la Communauté de communes situés 5 rue Albert Leroy

à Gisors et 3 rue Maison de Vatimesnil à Etrépagny et sont réparties sur deux sites de la Communauté de communes du Vexin Normand :

- **1^{ère} semaine du mois à Gisors : Lundi de 10h à 12h**
- **2^{ème} semaine du mois à Etrépagny : Mardi de 10h à 12h**
- **3^{ème} semaine du mois à Gisors : Jeudi de 10h à 12h**
- **4^{ème} semaine du mois à Etrépagny : Mardi de 10h à 12h**

FRÉQUENTATION DES PERMANENCES EN 2019

ETRÉPAGNY

10

GISORS

9



— GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : GEMAPI —

Suite aux intempéries du 22 janvier 2018 et du 12 avril 2018 qui ont touchés entre autres la commune de Saint Denis Le Ferment (éboulement d'une partie du talus longeant la rue des Gruchets en raison des fortes précipitations), une étude technique en matière de ruissellements urbains et agricoles, co-financée par la commune de Saint Denis Le Ferment, a été demandée par la Communauté de communes du Vexin Normand en juin 2018 (Marché 08MP2018).

Cette étude réalisée par le **bureau d'études ALISE ENVIRONNEMENT** (décision n° 2018095) a permis de définir les travaux ci-dessous à réaliser pour canaliser une partie du ruissellement des eaux pluviales et pour renforcer la portion du talus qui s'est effondrée rue des Gruchets soit :

> **une haie** en amont de la rue du Coudray sur un linéaire de 351 mètres linéaires sur une bande herbacée de 1,5 mètres (soit 530 m²);

— COÛT DU MARCHÉ MAÎTRISE D'ŒUVRE 08MP2018 —

9 975 € HT soit 11 970 € TTC. Somme prévue au budget communautaire 2018 à l'article 2031 Fonction 830.

L'entreprise NET Environnement située à Longueville sur Scie (76520) a été retenue pour réaliser les travaux (décision n° 2019105).

> **un fossé de collecte** en aval de la rue du Coudray suivi d'une canalisation d'écoulement rejoignant la mare à aménager à l'intersection entre la rue des Gruchets et la rue du Coudray d'une emprise d'environ 840 m².

> **un renforcement du talus** est également prévu :

- mise en place d'un treillage bois sur une surface estimée à 100 m² ;
- une bande enherbée de 5 mètres de large en haut du talus doit être conservée au-dessus du treillage afin de stabiliser l'ouvrage ;
- plantation de branches de saules, de plants en racines nues et ensemencement des surfaces travaillées.

Le bureau d'études a également aidé la Communauté de communes du Vexin Normand à choisir l'entreprise de travaux. Il réalisera également le suivi et la réception du chantier.

— COÛT DU MARCHÉ TRAVAUX 2019 MP 12 —

96 651 € HT soit 115 981,20 € TTC. Somme prévue au budget communautaire 2019 à l'article 2128 Fonction 830. Une aide financière a été demandée au Conseil Départemental, à l'Agence de l'Eau Seine Normandie et au Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte. Le coût des travaux est subventionné à hauteur de 20 % par le Département soit 19 330,20 € inscrit au budget général article 1323 fonction 830.

Pas de subventionnement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie ni du Syndicat Mixte du Bassin de l'Epte car sa création n'était pas définitivement actée fin 2019. Les travaux d'hydraulique douce et de renforcement du talus ont commencé par la plantation de la haie en décembre 2019. Tous les ouvrages devraient être terminés mi-février 2020.



— CONTRÔLE ET ENTRETIEN DES POTEAUX INCENDIE, DES BOUCHES INCENDIE, ET DES DIFFÉRENTS POINTS D'EAU NATURELS ET ARTIFICIELS —

Un groupement de commande a été proposé par la Communauté de communes du Vexin Normand aux communes membres pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie, des bouches incendie et des différents points d'eau artificiels et naturels afin d'optimiser les achats et réaliser des économies d'échelles (décision n° 2018097).

28 communes ont signé la convention :

Authevernes • Amécourt • Bazincourt sur Epte • Bézu La Forêt • Bézu Saint Eloi • Coudray • Dangu • Doudeauville en Vexin • Etrépagny • Farceaux • Gamaches en Vexin Gisors • Geureny • Hacqueville • Hébécourt • Heudicourt Le Thil en Vexin • Mainneville • Morgny • Neaufles Saint Martin • Nojeon en Vexin • Noyers • Puchay • Saint Denis Le Ferment • Sainte Marie de Vatimesnil • Saussay la Campagne • Vesly • Villers en Vexin.

L'entreprise **VEOLIA** a été retenue (décision n° 2019053) suite à un appel d'offre lancé par la communauté de communes du Vexin Normand pour le contrôle et l'entretien des poteaux incendie, des bouches incendie et des différents points d'eau artificiels et naturels (Marché 01 MP 2019).

En 2019, 5 communes ont fait réaliser le contrôle de leurs hydrants par le technicien de VEOLIA :

Bézu Saint Eloi • Gamaches en Vexin • Neaufles Saint Martin • Villers en Vexin • Sainte Marie de Vatimesnil.

— PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL : PCAET —

La Communauté de communes du Vexin Normand a l'obligation d'élaborer un **Plan Climat Air Energie du Territoire** (PCAET) et une Evaluation Environnementale Stratégique (EES) qui permettront de définir les actions à améliorer ou à mettre en place afin de **promouvoir un développement durable** et **d'assurer un niveau élevé de protection de l'environnement et de la santé humaine**.

Le Marché 2019 MP 04 a donc été lancé en 2019 afin de recruter un bureau d'études pour réaliser le PCAET et la EES.

Il a été attribué à la **société ALBEA Etudes & Conseils**, sise 33 rue Ferrere à BORDEAUX (33000) pour une durée allant de sa notification à l'achèvement des prestations (décision n° 2019096).

Le coût total de la prestation est de **33 525 € HT**, soit **40 230 € TTC**. La dépense est prévue à l'article 617, Fonction 811 du budget principal.



L'accueil des gens du voyage est une compétence optionnelle relevant de la politique du logement et du cadre de vie



11 emplacements de 110 m² environ, chaque emplacement correspondant à **2 places**,
Et **2 emplacements temporaires**.



Les tarifs de l'aire d'accueil (inchangés depuis le 1^{er} janvier 2017) :

Le coût journalier d'occupation d'un emplacement est fixé à **2,73 €** ;

Le coût journalier d'occupation temporaire, en dehors des emplacements équipés, est fixé à **1,64 €** ;

La facturation du mètre cube d'eau fournie est fixée à **5,11 €** ;

La facturation du kilowatt heure est fixée à **0,19 €**.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION ET PROFIL DES OCCUPANTS DE L'AIRE D'ACCUEIL



52

nouvelles entrées enregistrées en 2019 [51 en 2018]



21

hommes



16

femmes



15

enfants de moins de 18 ans

22,71

mois est la durée moyenne du séjour [14,37 mois en 2018]

6

personnes ont séjourné entre 15 jours et 6 mois

14

personnes a séjourné plus de 6 mois

SITUATION SOCIALE ET FINANCIÈRE DES PERSONNES ACCUEILLIES

Une dizaine de familles a élu domicile à titre permanent malgré l'obligation mentionnée dans le règlement intérieur de partir tous les 3 mois. Cette situation réduit la possibilité d'installation d'autres familles qui s'explique par une situation sociale et économique fragilisées. Le nouveau schéma

départemental d'accueil des gens du voyage 2019-2025 est entré en vigueur en fin d'année 2019. Le bilan du schéma 2012-2019 a montré une tendance à la sédentarisation et une tendance à de nombreux stationnement illicites. La sédentarisation s'intensifie sur notre territoire.



72 684 €
de recettes de
fonctionnement

dont **29 933 €**
d'aide de l'État

Une convention est signée chaque année avec l'État pour une aide à la gestion de l'aire. Cette aide est versée par la Caisse d'allocations familiales de l'Eure. Versée mensuellement, elle est la principale recette de fonctionnement essentielle de cette structure.

27 540 € de location des emplacements
(eau et électricité compris)
contre 23 445 € en 2018



60 921,310 KWH
facturés



594,806 M³
d'eau utilisée



DÉPENSES COURANTES

Entretien des berges et fascine, programme trimestriel de dératisation, vidange du puits de relèvement, entretien des pompes de relèvement, interventions diverses, contrôles techniques réglementaires, etc.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

36 311 €
création de 4 toilettes et 2 douches





— TRAVAUX DE VOIRIE 2019 —

Les services techniques réalisent chaque année des **travaux de modernisation des voiries communales**. Les communes listées dans le tableau de la page suivante ont bénéficié des travaux conçus par la Direction des services techniques, assistée par la maîtrise d'œuvre du Cabinet MERLIN de Rouen et le groupement d'entreprises VIA France / Euro Via.



Parmi les travaux marquants :

Réfection partielle de la rue de la Libération à Gisors



16 communes concernées par
25 chantiers
de modernisation des voiries



12 485 litres
de carburants utilisés
par les engins de chantier
(12 105 litres en 2018)



39 communes

851 litres
de carburants utilisés
pour les matériels d'entretien des
espaces verts (732 litres en 2018)



Superficie de la Communauté
de communes : **310,04 km²**
et plus de **410 km** de voirie

5 796 litres
de carburants utilisés
pour les camions
et véhicules légers.



Surveillés et entretenus par
9 agents
de voirie équipés de



144 tonnes
d'enrobés à froid utilisés pour
reboucher les nids de poules
(165 tonnes en 2018)



15 véhicules
dont **6 tracteurs** utilisés pour
les opérations de fauchage et de
viabilité hivernale



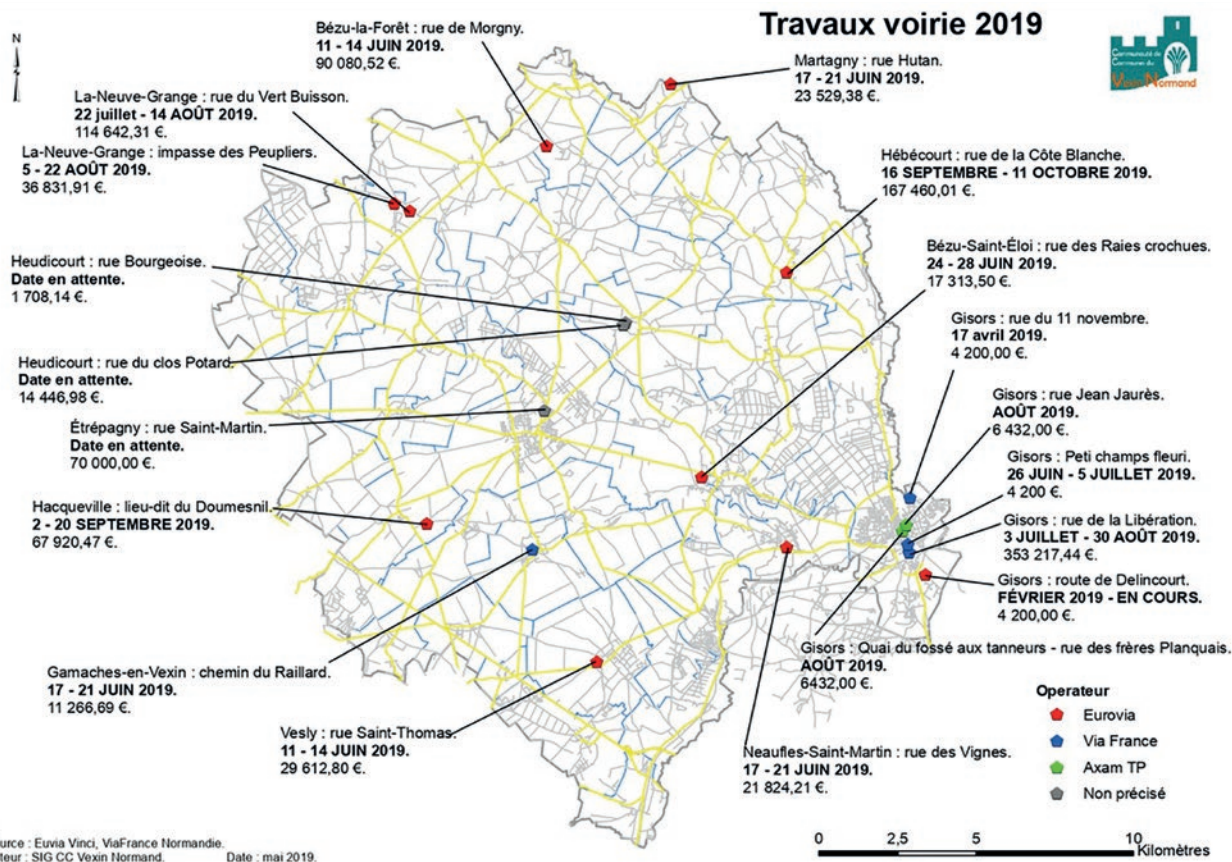
76 tonnes
de grave utilisés pour stabiliser les
accotements (125 tonnes en 2018)



— 1 347 900,00 € HT DE TRAVAUX DE VOIRIE EN 2019 (HORS FRAIS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE) —

La Direction des services techniques intervient, à la demande des communes et par convention également, pour les travaux de voirie sur leurs domaines privés.

Pour exemple, les travaux de réfection de l'impasse des peupliers à La Neuve Grange.





— FAUCHAGE DES ACCOTEMENTS —

Le long des routes, les bernes (accotements) de différentes largeurs sont entretenues pour assurer la visibilité et la sécurité du trafic.



3 tracteurs 90 cv
équipés de faucheuses
et d'épareuses.



3 agents

fauchent les accotements
et les talus 2 à 3 fois
entre fin avril et mi octobre.
La fréquence peut être plus
élevée dans les carrefours
et les lieux dangereux.

— SIGNALISATION ROUTIÈRE —

La Communauté de communes crée et entretient :

↳ la signalisation horizontale et verticale **hors agglomération sur voiries communales.**

pour 26 058 € TTC de panneaux et mobiliers mobiles renouvelés en 2019.

↳ et la signalisation horizontale et verticale liée à la compétence **transports scolaires.**

pour 1 067 € TTC de peinture routière en 2019.



OUVRAGES D'ART

La Communauté de communes entretient les **54 ponts** de son territoire.

Ci-joint leur liste et leurs emplacements.

Fait marquant :

A la suite de l'effondrement du pont de Gênes en Italie le 14 août 2018, la Direction des services techniques a procédé au recensement des ouvrages sur le territoire. Un audit sur 2 ans a été initié pour faire le diagnostic des ponts.

En 2019, 26 ponts ont été inspectés, les autres en 2020.

OUVRAGES D'ART SUR LES VOIES COMMUNALES (VC)





— VIABILITÉ HIVERNALE —

La Communauté de communes s'organise pour rendre praticable tout au long de l'hiver le réseau de voies communales.

La période officielle de mise en place de l'organisation des interventions liées à la **viabilité hivernale débute mi-novembre et se termine mi-mars.**

Pendant cette période les 9 agents du service voirie sont d'astreintes 1 semaine sur 2 et interviennent, de jour comme de nuit, dès que les conditions climatiques risquent de rendre les routes dangereuses pour les usagers.

10 exploitants agricoles signataires d'une convention passée avec la Communauté de communes et le Département de l'Eure sont également mobilisables pour intervenir en renfort lors des épisodes neigeux importants.

Le plan de Viabilité Hivernale teint compte des spécificités du territoire et des activités économiques et scolaires. Le plan prévoit des interventions prioritaires sur les routes à fort trafic et sur celles empruntées par les transports scolaires. Les conditions topologiques, d'orientation géographiques et d'exposition sont également considérées pour prioriser les actions de salage et déneigement.

Les agents techniques des communes participent également aux actions de salage en agglomération sur les voies secondaires ou résidentielles. Ils viennent s'approvisionner auprès de la Communauté de communes pour obtenir le sel de déneigement.

Faits marquants 2019 :

Autant l'année 2018 avait été ponctuée par des épisodes neigeux intenses sur de très courtes périodes, autant l'année 2019 a été très clémente. Les agents sont très peu sortis.



462,3 km

de voiries communales

224 km

de voiries traitées
(dont 59 km sur la Ville de Gisors et 15 km sur la Ville d'Étrépnay)



9 agents en astreinte



2 camions 15 t
avec saleuse portée
et lame de déneigement

1 camion 3,5 t
avec saleuse portée 0,6 m³

2 tracteurs 90 CV
avec lame de déneigement

VIABILITÉ HIVERNALE • JANVIER À DÉCEMBRE 2019

Matériaux utilisés sur la période	Quantité
Sel de déneigement commandé	19 tonnes
Dont volume distribué aux communes pour traitement	140 sacs de 25 kg



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Depuis la loi portant nouvelle organisation territoriale de la République du 7 août 2015, l'action publique communautaire en matière de développement économique s'est renforcée.

La Communauté de communes du Vexin Normand agit en faveur du développement territorial de plusieurs manières :



En accompagnant les entrepreneurs dans leur projet de création ou de développement des activités, à travers notamment le guichet entreprise ;



En renforçant les coopérations économiques entre les entreprises avec l'organisation d'évènements fédérateurs ;



En accompagnant les transitions économiques, avec un soutien financier à un village d'entreprises qui ambitionne de développer des espaces de travail partagé ;



En accompagnant la réinsertion et la reconversion des demandeurs d'emploi avec plusieurs partenaires dont la Mission Locale qui a été soutenue financièrement à hauteur de **14 000 €**, et Pôle Emploi ;



En gérant et en structurant l'offre d'accueil des entreprises pour veiller à maintenir un équilibre entre centre-ville, périphérie et espaces économique, et favoriser le développement d'un écosystème d'entreprises ;



En optimisant l'usage du foncier économique par la requalification des espaces économiques et la mobilisation de l'immobilier d'entreprise vacant ou sous-utilisé.



— BILAN DES ÉVÈNEMENTS —

Trois évènements structurants à destination des entrepreneurs ont été organisés en 2019, à savoir :



LE FESTIVAL DU VEXIN NORMAND

Le 19 septembre s'est tenu le Festival du Vexin Normand.

Environ 150 personnes ont pu visiter le Château de Gisors par l'Office de Tourisme communautaire, échanger autour d'un pot à l'Office de Tourisme communautaire, puis profiter du concert du Festival du Vexin Normand à l'Eglise Saint Gervais Saint Protais à Gisors. L'objectif était de valoriser le patrimoine du Vexin Normand et d'offrir un moment convivial aux entrepreneurs.

LE SPEED BUSINESS MEETING

Pour développer le réseau des entrepreneurs, la Communauté de communes, avec ses partenaires – la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et Initiative Eure – ont organisé le 14 novembre 2019 un speed business meeting.

Plus de 40 entrepreneurs étaient présents : chacun(e) a pu présenter son activité économique auprès de tous les autres participants.

LA SOIRÉE DES ENTREPRENEURS

Le 5 décembre a eu lieu la soirée annuelle à destination des entrepreneurs dans la salle polyvalente de Gisors. Au programme : remise de trophées à plusieurs entreprises du territoire communautaire pour les récompenser de leur engagement et de leur implication, conférence de Louis Bodin, Ingénieur-météorologiste, sur le thème du climat, puis moment de convivialité autour d'un pot offert par la Communauté de communes.

L'évènement a réuni plus de 300 personnes.





LE GUICHET ENTREPRISES

Mis en place en 2017, le guichet entreprises est un point d'accueil pour les entrepreneurs désirant un accompagnement dans la création de leur activité. Ce projet est intégré dans le dispositif « **Ici je monte ma Boîte** », créé par la Région Normandie.

Les phases d'accompagnement :

PHASE 1

Diagnostic
 > **validation de l'adéquation entre l'entrepreneur et le projet**

PHASE 2

Construction du projet
 > établissement d'un prévisionnel financier, définition des besoins financiers au démarrage
 > **validation de la viabilité économique du projet**

PHASE 3

Structuration financière
 > **recherche de financements adaptés**

PHASE 4

Suivi de la jeune entreprise pendant 3 ans
 > **appui au développement commerciale, stratégie...**



QUELQUES CHIFFRES EN 2019



73 RENDEZ-VOUS
effectués



6 PROJETS ACCOMPAGNÉS
en phase 3



55 PORTEURS
de projet reçus



45 000 €
DE PRÊTS D'HONNEUR
engagés



67 PORTEURS
accompagnés



2 000 €
DE SUBVENTIONS
coup de pouce engagés



44 PORTEURS
ACCOMPAGNÉS
en phase 1 et 2



15 ENTREPRISES
immatriculées
dans le Vexin Normand



— L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES —

Le territoire communautaire compte 24 espaces économiques :



2 ZONES D'ACTIVITÉS

Mont de Magny
Porte Rouge à Étrépagny



LA ZONE INDUSTRIELLE

de Delincourt à Gisors



13,5 %

des emplois sont implantés
en zones d'activités

La Communauté de communes assure la gestion, l'animation
et l'entretien de ces deux zones d'activités.

— LE VILLAGE ARTISANS —



L'OFFRE D'ACCUEIL

sous maîtrise publique est limitée, voire inexistante à l'échelle de la
Communauté de communes.



PROJET D'ÉTENDRE LA ZONE D'ACTIVITÉS

de la Porte Rouge à Étrépagny sur **6 hectares** et de **requalifier la
Zone Industrielle** de Delincourt à Gisors, ce qui permettra de pallier à
court terme à ce déficit d'offre.

La Communauté de communes assure la
gestion d'un village artisans, implanté à
Étrépagny dans la zone d'activités de la
Porte Rouge :



78 %

de taux d'occupation en décembre 2019



22 300 €

de dépenses pour l'amélioration du
village artisans, la maintenance des
locaux et l'entretien des espaces verts ;



77 200 €

de recettes générées
par les 9 lots en 2019

ZOOM SUR LE PROJET D'EXTENSION DE LA ZONE DE LA PORTE ROUGE À ÉTRÉPAGNY

Pour pallier à une offre d'accueil limitée, la Communauté de communes
s'est engagée à étendre la zone d'activités de la Porte Rouge à Étrépagny sur
6 hectares. L'aménagement consiste à viabiliser **18 parcelles**, de surfaces
variables (allant de 1 000 m² à 7 000 m²), à créer deux antennes et deux
zones de retournement, à réaliser un aménagement paysager qualitatif, à
créer des cheminements doux pour la relier à la zone d'activités existante.

Le projet est estimé à **1 200 000 € TTC**. Au niveau des recettes, la Région
Normandie et le Département de l'Eure ont acté des aides financières à
travers le contrat de territoire, et les ventes des futures parcelles viendront
équilibrer le budget.



— LE PROGRAMME LEADER DU VEXIN NORMAND —

Le programme Leader s'est une enveloppe de **1,35 million d'euros attribuée par la Région Normandie** (FEADER) pour soutenir des **projets innovants et fédérateurs** du 22 décembre 2016 au 31 décembre 2020.

— ORIGINE —

La stratégie de développement du Programme LEADER s'appuie sur un diagnostic de territoire permettant d'identifier ses enjeux propres, réalisé par le Pays du Vexin Normand. Depuis la dissolution du Pays du Vexin Normand, la Communauté de Communes du Vexin Normand est devenue la structure porteuse du GAL (Groupe d'Action Locale) au **1^{er} janvier 2017**.

— FONCTIONNEMENT —

- Un périmètre composé de **108 communes** (CDC du Vexin Normand, CDC Lyons Andelle, une partie de Seine Normandie Agglomération) regroupant plus de **81 000 habitants** (données INSEE 2015).
- L'organe décisionnel du GAL est un Comité de Programmation (COPROG) composé de **26 membres (14 privés et 12 publics)** issus du territoire qui a pour mission d'évaluer et de sélectionner les projets LEADER.
- Une équipe de **1,7 ETP** pour faciliter l'émergence de projets.

— ACTIONS FINANÇABLES —

- FA1 : Construire une offre touristique** globale qui capte les flux de visiteurs plus durablement
- FA2 : Développer des initiatives locales** participant au lien social et au « vivre local »
- FA3 : Mettre en réseau** les acteurs de l'économie locale pour définir ou mettre en place de nouvelles filières ou de nouveaux produits
- FA4 : Initier des coopérations** pour enrichir la stratégie LEADER du Pays du Vexin Normand

— POUR QUI ? —

Tout acteur privé ou public dont l'action se situe sur le périmètre du GAL

Spécificités d'un financement LEADER, une dimension collective plutôt qu'individuelle

Total des financements publics confondus (maxi 100%)



1 € de cofinancements publics = 4 € d'aide LEADER



BILAN DES PROJETS

En 2019

6 COPROG
ont eu lieu

120 personnes
ont bénéficié
d'une présentation
du Programme LEADER

**30 porteurs
de projets**
ont été reçus en entretien
téléphonique ou physique

14 d'entre eux
ont présenté leur projet
en COPROG :

5 publics + 9 privés

14 projets ont reçu
un avis d'opportunité pour
un montant total de :
360 892 €

4 projets ont reçu
une subvention de
la Communauté de
communes du Vexin
Normand pour appeler
des fonds européens,
pour un total de
**12 015 € de fonds
d'amorçage**

1 projet a été ajourné

9 projets ont été
sélectionnés en COPROG
(dossiers instruits
par l'autorité de gestion
en 2019)

Montant LEADER versés au
31/12/2019 :
431 187 €
soit **32 %**
de la maquette
financière totale

Subventions LEADER attribuées par le Comité de Programmation en 2019 (avis d'opportunité)





LES HÉBERGEMENTS

LA TAXE DE SÉJOUR

Nouveaux tarifs appliqués à partir de janvier 2019
(loi de finances)



1 283

lits marchands
(1 058 lits marchands
recensés en 2018)

32 144

nuitées
assujetties
à la taxe de
séjours

1 311

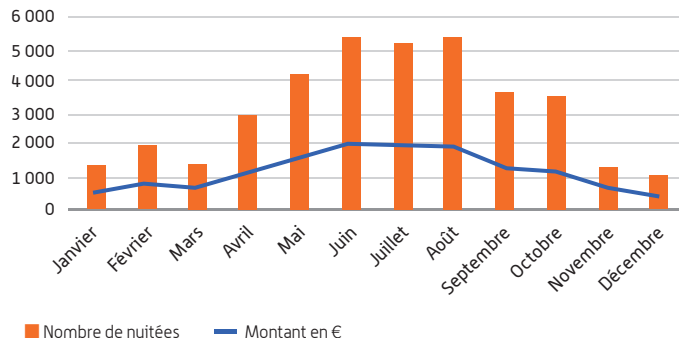
nuitées
exonérées
de la taxe de
séjour

37 483

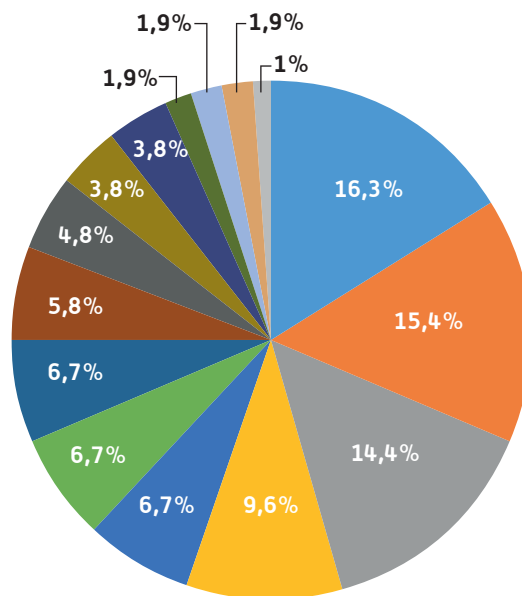
nuitées
déclarées
en 2019

14 595,70 € déclarés en 2019

MONTANTS ET NUITÉES DÉCLARÉS PAR MOIS EN 2019



RÉPARTITION DES ADHÉRENTS EN 2019



- Chambres d'hôtes
- Gîtes
- Loisirs / Événementiel
- Restaurants
- Sites
- Producteurs / Fermes
- Séminaires / Réceptions
- Commerces de loisirs
- Artisans
- Hôtels
- Commerces de bouche
- Camping
- Antiquaires
- Associations
- Bars - Brasserie

* Certains partenaires adhèrent à plusieurs rubriques

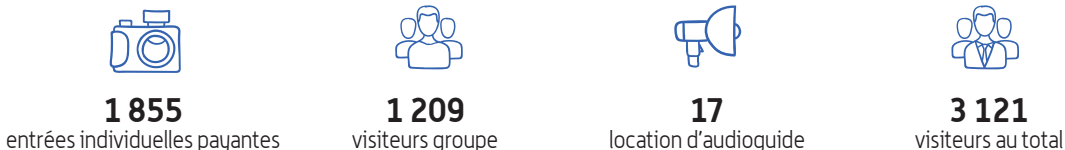


SITES ET LIEUX DE VISITES COMMERCIALISÉS PAR L'OFFICE DE TOURISME

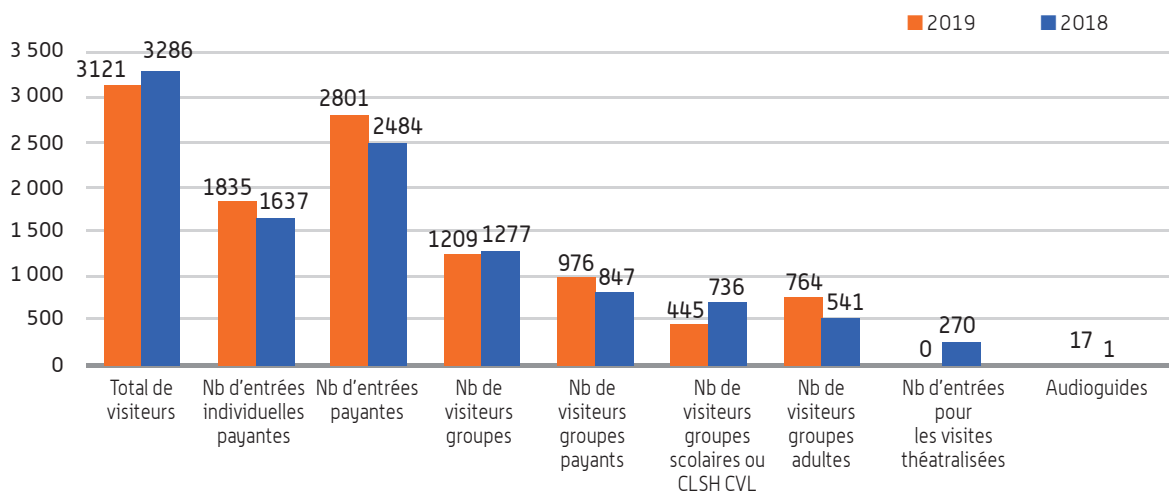
Le Château et l'Église de Gisors (+) visites ponctuelles de la Léproserie
Billetterie assurée par l'OT



FRÉQUENTATIONS 2018



ÉVOLUTION DES VENTES DE BILLETTERIE ENTRE 2018 ET 2019

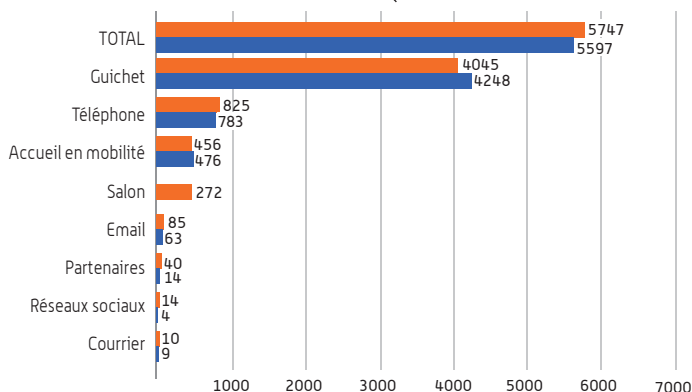




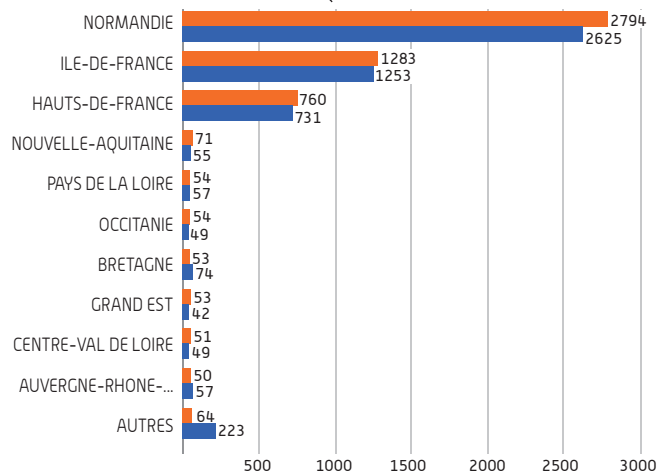
FRÉQUENTATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Nombre total de demandes : **5 747** • Nombre total de visiteurs : **10 296**

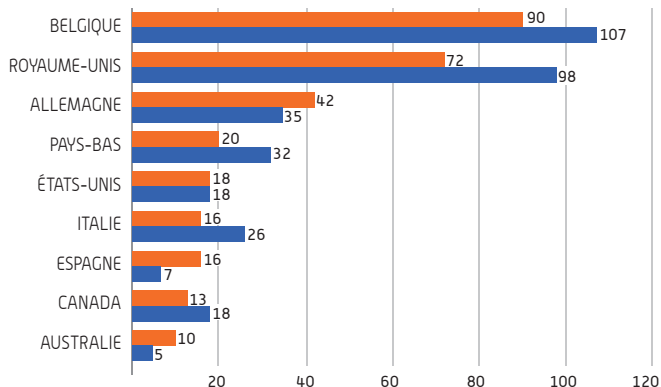
ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDES EN FONCTION DES MODES



ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES DEMANDES DE LA CLIENTÈLE FRANÇAISE (sur 5286 données saisies en 2019)



ÉVOLUTION DES DEMANDES DES CLIENTÈLES ÉTRANGÈRES



■ Nombre de demandes 2019
■ Nombre de demandes 2018



— VALORISATION DE L'ESPACE D'EXPOSITION —

8 EXPOSITIONS ACCUEILLIES :

- **Les graffitis de la Tour du prisonnier,** images et réinterprétations au XIX^{ème} et XX^{ème} siècles par la Mairie de Gisors du 1^{er} mars au 4 avril

- **Le patrimoine de la Vallée de la Lévière** par l'ASALF du 5 avril au 10 mai

- **Tableaux sur la thématique « Les templiers et le Trésors de Gisors »** par l'Artelier du Jeudi, du 13 mai au 14 juin

- **Aquarelles « Carnet de village Gisors »** par l'association Carnets de Villages du 4 au 23 juin

- **Festival d'Art Marginal « Le Grand Baz'Art »** par l'association Le Grand Baz'Art du 24 juin au 28 juillet

- **Boutiqu'Art** par l'association Plein Ph'Art du 14 au 28 septembre

- **Tableaux et œuvres d'art sur la faune, la flore du territoire** par l'association l'Artelier du 5 novembre au 4 décembre

- **Des dragons à Gisors ? Là où s'arrête l'Histoire, naissent les légendes,** par Trésors d'Enfants et les éditions McGray/Seyrawyn du 6 décembre 2019 au 31 janvier 2020.

1 vin d'honneur servi à l'occasion la pose de la première pierre pour le lancement des travaux sur le château par la ville de Gisors

1 animation littéraire et dédicace organisée par la boutique Trésors d'enfants





LE SITE WWW.TOURISME-GISORS.FR



45 450

utilisateurs du site web en 2019 (+ 5,79 %) dont **41 726** français (+ 5,39 %)



85,2 %

de nouveaux visiteurs



122 699

pages vues en 2019 (- 1,28 %)



Durée moyenne d'une session : **1min 42s** [-10,78 %]



Taux de rebond en **67,34 %** [+ 6,06 %]

1 janv. 2019 - 31 déc. 2019 : Utilisateurs
1 janv. 2018 - 31 déc. 2018 : Utilisateurs



Utilisateurs

6,15 %
45 450 / 42 817



Nouveaux utilisateurs

6,45 %
45 368 / 42 621



Sessions

6,57 %
58 932 / 55 300



Nombre de sessions par utilisateur

0,39 %
1,30 / 1,29



Pages vues

-1,27 %
122 699 / 124 274



Pages/session

-7,35 %
2,08 / 2,25



Durée moyenne des sessions

-9,95 %
00:01:42 / 00:01:53



Taux de rebond

6,46 %
67,34 % / 63,26 %

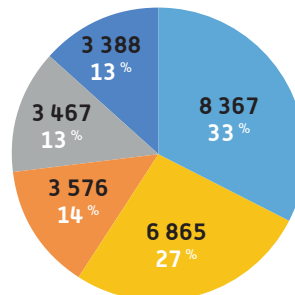


TOP DES 5 PAGES DU SITE WEB LES PLUS FRÉQUENTÉES EN 2019 (hors page d'accueil)

■ New Visitor ■ Returning Visitor
1 janv. 2019 - 31 déc. 2019



1 janv. 2018 - 31 déc. 2018



- Château de Gisors
- Gisors La Légendaire
- Événements
- Terroir / Artisanat / Marché
- Culture et Patrimoine



TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS DU SITE EN 2019 EN FONCTION DU PAYS

	2018	2019
France	39 256	42 108
État-Unis	672	583
Belgique	481	522
Royaume Uni	474	387
Allemagne	277	294

TOP 5 DES FRÉQUENTATIONS DU SITE EN 2019 EN FONCTION DES VILLES

	2018	2019
Paris	12 342	14 196
Rouen	2 604	2 416
Gisors	2 359	2 192
Vernon	1 904	2 125
Beauvais	943	1 004

PAGE FACEBOOK



2 359 abonnés et **2 356** mentions j'aime au 1^{er} janvier 2019

2 590 abonnés et **2 571** mentions j'aime au 31 décembre 2019

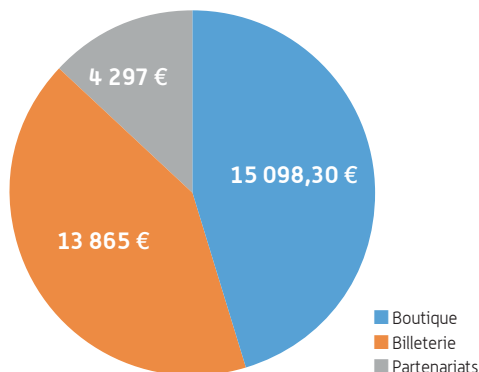
+ 15,24% d'abonnés et **+ 14,20%** de mentions j'aime

3^{ème} page d'Office de Tourisme de l'Eure la plus suivie derrière Le comptoir de loisirs d'Évreux et L'Office de Tourisme Lieuvin Pays d'Auge

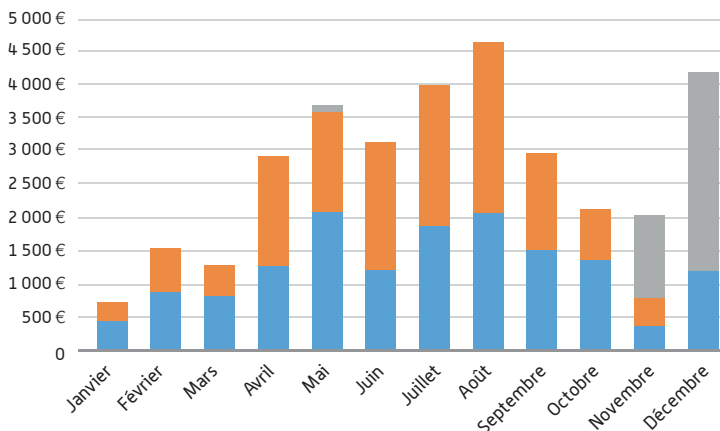
BOUTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME

CA 2019: **33 260,30 €**

RÉPARTITION DES VENTES DE L'OFFICE DE TOURISME EN FONCTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE EN 2019



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRE MENSUEL EN FONCTION DE LA RÉPARTITION DES VENTES EN 2019





— ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS —



14 porteurs de projets
renseignés et accompagnés



Hébergements
6 projets concernés



Animation du territoire
5 projets concernés



Développement de loisirs
1 projet concerné



Valorisation, sauvegarde du patrimoine :
5 projets concernés
(4 pour le patrimoine immobilier et
2 pour la valorisation des activités en milieu rural)



Valorisation des axes de circulations doux
1 projet concerné

Dans le cadre de ses missions de coordination des socio-professionnels et de tous les acteurs locaux du tourisme et de la mise en œuvre des plans de développement touristique territoriaux, l'Office de Tourisme accompagne les porteurs de projets privés et public afin de les accompagner dans leurs démarches : information sur les aides financières (LEADER, dispositif Impulsion, aide à l'immobilier touristique...), conseils stratégiques et touristiques, mise en relation avec des organismes spécialisés...

Détail des présentations : aides aux financements Leader (fond Européen) dispositif Impulsion (région Normandie), délégation des aides à l'immobilier Touristique (département)



— TRANSPORTS SCOLAIRES —

En 2019, la Communauté de communes comptait **60 circuits** de transports scolaires assurés par la société Grisel répartis comme suit :



22 circuits

à destination des écoles maternelles et primaires du canton



24 circuits

à destination des collèges et lycées de Gisors



8 circuits

à destination du collège Louis Anquetin d'Étrépnay



3 circuits

à destination du lycée Jean Moulin aux Andelys



2 circuits

à destination du collège Rosa Parks aux Andelys



1 circuit

à destination des lycées de Louviers

Le déficit est conséquent car depuis le 1^{er} septembre 2019, les transports ont été transférés à la Région pour percevoir toutes participations des familles et la prise en charge des factures directement auprès du transporteur.

La Communauté de communes du Vexin Normand n'a perçu aucune recette des familles pour la rentrée 2019/2020 puisque pour les inscriptions de la rentrée 2018/2019 ont été perçues sur le budget 2018. Une année blanche pour les recettes d'où le déficit conséquent.

Sur l'année 2019, la Communauté de communes a payé les factures auprès du transporteur de janvier à juillet 2019.

TARIFS 2019/2020

Maternels & Primaires : **30 €**

Collégiens : **80 €**

Lycéens : **100 €**

LE BUDGET

1 535 680 €

Coût total des transports scolaires

945 070 €

Subvention de la Région et du Département

7 429 €

Participation des familles (cartes de transports)

749 271 €

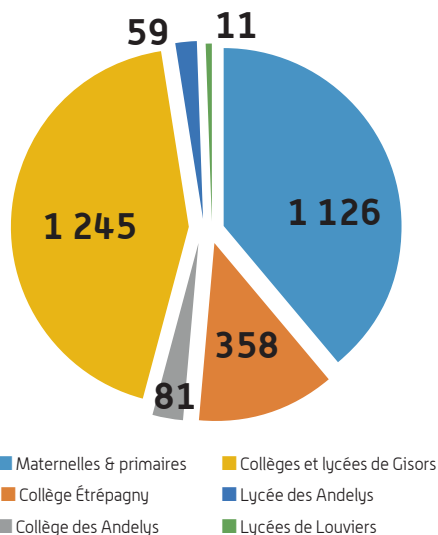
Déficit de la compétence Transports Scolaires





LES EFFECTIFS

ÉLÈVES INSCRITS : 2 880



REZO POUCE



114 panneaux
installés sur le territoire



41 inscriptions
de septembre à décembre 2019



La Communauté de communes du Vexin Normand a mis en place un dispositif de covoiturage s'appuyant sur Rézo Pouce, premier réseau d'autostop organisé et sécurisé en France via une application mobile gratuite.

Ce dispositif est accessible à tous à partir de 14 ans (avec accord parental).

Inscription via le lien :
<https://www.rezopouce.fr/inscription-covoiturage-rezopouce>

Puis téléchargement l'application sur votre mobile via Google Play ou App Store.

Le tout dans le respect de la charte Rézo Pouce !

Deux façons d'utiliser Rézo pouce :

EN MODE VINTAGE

Vous attendez un point d'arrêt Rézo pouce munis d'une fiche de destination (fiche disponible sur le site), afin qu'un conducteur puisse vous identifier faisant parti du réseau Rézo pouce.

EN MODE APPLICATION

Vous pouvez programmer votre déplacement jusqu'à 24 heures à l'avance.



— LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES —

FUSION DU RAM EX GEL ET RAM EX CDC ETRÉPAGNY :

Refonte des deux projets de fonctionnement en un seul pour la période contractuelle 2019-2022

Deux professionnelles RAM : 1,5 ETP

Information et accompagnement des parents :

- En recherche d'une assistante maternelle ou d'un mode de garde (28 demandes)
- Dans la relation de travail
- Sur le plan administratif et aides techniques
- Par une écoute et une gestion des situations

Accompagnement des assistantes maternelles dans leurs pratiques, information, écoute :

- **53 assistantes maternelles** différentes ont bénéficié d'entretiens individuels

Soutien à la professionnalisation

- **12 assistantes maternelles** différentes ont suivi une ou plusieurs formations continues :

« Droits et devoirs dans l'exercice de son métier »	« Concevoir son livret d'accueil »	« Gestion du stress et relaxation »
--	---------------------------------------	---

Rencontres professionnelles entre assistantes maternelles et professionnels de la petite enfance

- **40 assistantes maternelles** différentes
- **Information échanges** « réforme de l'agrément de la formation initiale



117

assistantes maternelles agréées

réparties sur

33 communes

dont **100** en exercice

- **Conférence** « livres et jeunes enfants »
- **Atelier** « santé environnement du jeune enfant »
- **Temps d'échanges** matinée pour les 30 ans du RAM

Événement dans le cadre des 30 ans des RAM

- **Porte ouverte** - Mise à l'honneur de l'accueil individuel des jeunes enfants
- **Rencontres** parents, enfants, assistantes maternelles et professionnels autour de stands, d'ateliers ludiques, exposition, parcours de motricité, jeux (quizz, rébus, charades), sketches de situation par des comédiens.

Partenariat régulier avec la PMI

- **3 réunions** pour des points de situation des assistantes maternelles
- **2 interventions** auprès ces professionnelles : réunion d'informations et participation à la porte ouverte.



Travail en réseau des RAM du secteur Est du Département

- **4 réunions** organisées par roulement sur l'un des RAM accueillant.
- **Implication du RAM** dans la préparation de la journée des 30 ans des RAM (5 réunions à Evreux avec la CAF) et participation à l'événement en novembre.
- **Echanges réguliers** concernant la profession des assistantes maternelles (évolutions, organisation des formations continues...)

ATELIERS COLLECTIFS

- **6 matinées d'éveil** par semaine, toute l'année dès septembre (hors été et période Noël) sur 5 communes
- Soit **181 ateliers** dans l'année tous confondus
- Participation : 51 assistantes maternelles différentes et 145 enfants différents
- **2 intervenantes** régulières pour Relaxation / Yoga.
- Intervention des bibliothécaires pour Découverte des livres.

Communication avec et pour les assistantes maternelles

Réalisation du « Journal des AssMat » par le RAM (valorisation de la profession et de leurs pratiques)

ANIMATIONS, TEMPS FESTIFS RÉGULIERS :

- Chasse aux œufs (**9** ass mat, **17** enfants)
- Pique-nique / jeux de plein air (**15** ass mat, **28** enfants)
- Semaine du goût (**15** ass mat, **36** enfants)
- Goûter-spectacle de Noël (**16** ass mat, **40** enfants)





La Direction des familles gère différentes structures sur le territoire

1
Relais Assistantes
Maternelles
itinérants

1
Multi accueil
de 40 places avec
agrément PMI
modulé

1
Lieu d'Accueil
Enfants Parents
sur 2 sites

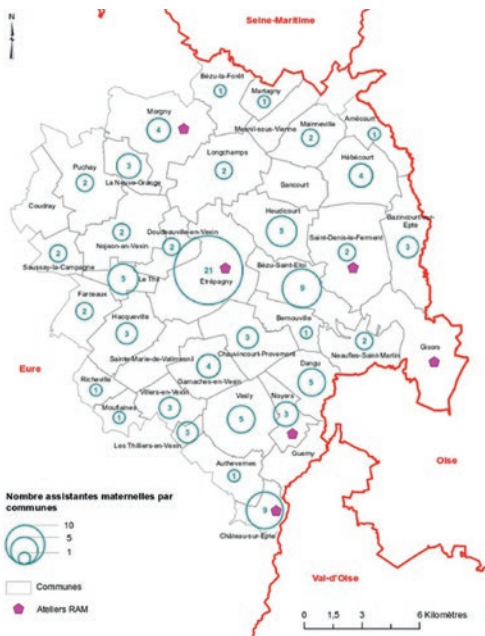
7
Accueils collectifs
de mineurs

**Des mini
séjours**
estivaux et des
camps ados

1
Adotek pour
les jeunes à
compter
de 11 ans

RÉPARTITION DES ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES AU 31 DÉCEMBRE 2019

STRUCTURES PETITE ENFANCE / ENFANCE JEUNESSE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND



ACCUEILS DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES

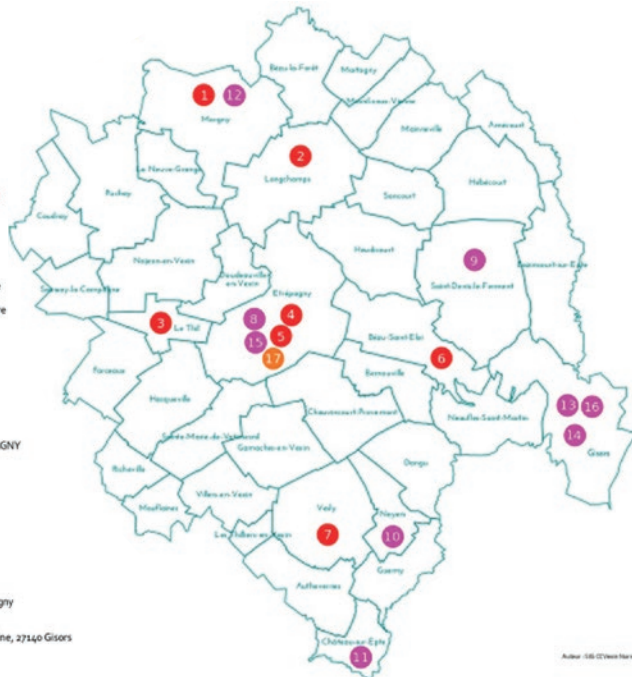
- 1 Accueil de loisirs de Morigny
- 2 Accueil de loisirs de Longchamps
- 3 Accueil de loisirs du Thil
- 4 Accueil de loisirs d'Etrépagny maternelle
- 5 Accueil de loisirs d'Etrépagny élémentaire
- 6 Accueil de loisirs de Bezu-Saint-Eloi
- 7 Accueil de loisirs de Vesly

PETITE ENFANCE

- RAM Relais Assistantes Maternelles
47 rue du général Leclerc, 27150 ETRÉPAGNY
- RAM itinérant
- RAM (Relais Assistantes Maternelles)
23 route de Rouen, 27140 GISORS
Tel : 02 32 15 71 50
- Multi accueil Capucine
23 route de Rouen, 27140 GISORS
Tel : 02 32 15 71 50
- LAEP-Graines de familles
3 rue Maison de Valmesnil, 27150 Etrépagny
- LAEP-Graines de familles
Centre social de Gisors, rue Fabre Eglantine, 27140 Gisors

JEUNESSE

- Adotek



Autor : IRE 02/Nov/2019



— MULTI ACCUEIL CAPUCINE —



232 jours d'ouverture
de 7h30 à 18h45

Taux d'occupation :
72,37 % (taux cible 70 %)

16 professionnelles :
15 ETP et **1** temps partiel

91 familles (85 en 2018)
98 enfants différents
accueillis (97 en 2018)
dont 7 fratries (11 en 2018)

3 familles habitants
hors territoire

31 enfants en accueil
occasionnel (idem en 2018)
67 enfants en accueil
régulier (66 en 2018)

Accueil de 2 enfants en situation de handicap reconnus MdpH et bénéficiant de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) 1 en occasionnel (né en 2017) et en accueil régulier (né en 2016), 5 jours par semaine, ce dernier n'a pas été scolarisé en Septembre 2019. Ces enfants bénéficient d'un projet d'accueil bien distinct, demandant de prendre en compte la spécificité de l'accueil pour que celui-ci soit bénéfique.

Au-delà de ces enfants « reconnus » Capucine accueille des enfants ayant des troubles du comportement, difficile à canaliser, qui demande du temps aux professionnelles pour se former, réfléchir en équipe.

Continuité de l'évolution du projet éducatif : précisions des orientations éducatives concernant le jeu et

l'itinérance ludique (travail amorcé fin 2018)

- libre circulation des enfants dans la structure
- création d'univers ludiques
- enfant auteur de son jeu
- Ateliers jeux d'eau, comptines signées, prêt de livres, éveil corporel, jeux libres...

Sortie à Biotropica avec l'Acm de Vesly le 19 Juillet : **12** enfants, **6** professionnelles, promenade au parc environnemental à Gisors et au parc du Château

2 grands événements :

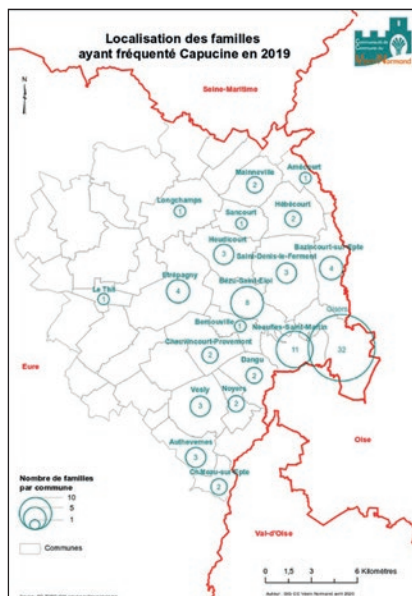
- **kermesse** sur le thème de la mer (19 juin) divers ateliers et spectacle mis en scène par les professionnelles
- **Spectacle de Noël** avec prestataire de service

Réunion information sur le thème des écrans et le jeune enfant pour les professionnelles et les familles

Répartition des familles en fonction de leur contrat :

1 jour : 0 • **2 jours** : 2
3 jours : 10 • **4 jours** : 21
5 jours : 20 • **planning mensuel** : 14

Le nombre de contrats en 4 et 5 jours sont équivalents, mais en fonction des congés demandés, il se peut que les heures réservées soient moins importantes dans un contrat de 5 jours que pour un contrat de 4 jours. Baisse importante de la fréquentation pendant les vacances scolaires, permettant aux agents de prendre leur congé mais engendrant une baisse du taux d'occupation sur ces périodes. Arrêt des inscriptions en accueil occasionnel en cours d'année scolaire car il est impossible de leur



proposer des nouvelles plages d'accueil, car les accueils réguliers couvrent toute la possibilité d'accueil, les places occasionnelles se libèrent en fonction des plannings, des congés des familles ou des absences d'enfants.

20 communes du territoire représentées (16 en 2018) :

3 nouvellement représentées en 2019 : Amécourt, Sancourt et Châteauneuf-sur-Epte

- **96,7 %** des familles accueillies viennent du territoire
- **35,16 %** des familles accueillies habitent Gisors
- **61,54 %** des familles accueillies habitent l'une des communes rurales de la CDC (hors Gisors)

La structure accueille 29 familles dites en situation de pauvreté

(familles dont la participation maximale est inférieure à 1 euro de l'heure), soit **31,9** des familles accueillies [25,88 en 2018] avec :

- **17,6 %** familles de la ville de Gisors (15,3 % en 2018)
- **14,3 %** familles des communes rurales (10,6 % en 2018)

LES STAGIAIRES :

Capucine se positionne comme structure pouvant contribuer à la formation de futures auxiliaires de puéricultures et d'infirmières. Le partenariat avec **4 écoles** se poursuit. Le livret d'accueil a encore été amélioré pour assurer un accueil de qualité.

20 stagiaires ont été accueillies en 2019 :

- **1** élève éducatrice de jeunes enfants
- **6** élèves de 3^{ème} pour des stages d'observation
- **3** élèves de 2^{nde} ASSP (accompagnement soin et services à la personne)
- **5** élèves infirmières
- **4** auxiliaires de puériculture
- **1** cadre de santé

PARTENARIAT ET PERSONNEL :

- **La psychologue** arrivée en janvier 2019, elle intervient 3 h par mois pour des séances d'analyse de pratiques professionnelles
- **Le médecin** de la structure
- **Sophrologie** : mis en place fin d'année 2019 pour le personnel – ateliers individuels
- En 2019, intervention d'une **ergothérapeute** : **2** venues pour analyser le matériel de la structure dans le cadre de l'accueil d'un enfant en situation de handicap
- **La bibliothécaire** de Gisors intervient sur site **2** fois par mois
- **Réunions mensuelles** pour toutes les professionnelles : échanges sur le fonctionnement de la structure et sur le projet éducatif
- **Réunions de sections** tous les 15 jours
- **Les projets** en poursuite et en développement : le bien être à Capucine : aménagement des espaces
- **Démarche éco responsable et durable**



— LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS « GRAINES DE FAMILLES » —

Dispositif répondant à la circulaire 2015-011 présentant en outre un référentiel national d'activité

Pilotée par la Communauté de communes, coordonnée par le Centre social de Gisors

25 matinées d'ouverture en 2019 : 1 matinée d'ouverture supplémentaire sur Etrépagny depuis mars 2019, l'accompagnant est majoritairement la maman

Projet de fonctionnement agréé par la CAF du 24 mai 2018 au 31 décembre 2019, action financée par la CAF au titre du CEJ et de la prestation de service

Formation à l'écoute et à la posture d'accueillant en janvier et mars 2019 pour l'équipe en place à cette période, financée par la CAF de l'Eure



437 h 50 d'ouverture au public + **125 h** d'organisation (aménagement des locaux, réunions d'équipe [6] et supervision [5])

164 enfants différents accueillis, dont 63 nouveaux /2018, 60 familles différentes dont 55 nouvelles /2018

13 accueillants différents sur 2019 (8 mises à disposition, 1 agent en direct mutualisé, 4 accueillants en prestation de service : Veni Vidi Ludi) : beaucoup de mouvement – petite stabilisation à compter de Septembre 2019, avec l'embauche d'un accueillant pérenne **3** matinées par semaine, limitant ainsi le recours aux astreintes (mises en place par la coordinatrice de Gisors début du projet)

1 superviseur de formation psychologue, en prestation de service 10 h d'intervention en 2019.





— ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS —

105 jours d'ouverture
(vacances scolaires et mercredis)

112 356 heures enfants
volume horaire d'accueil
au total (mercredis et
mini séjours compris)

51 animateurs/directeurs
différents dont 2 mis à
disposition (Bazincourt et
Bézu Saint Eloi)

**9 agents d'entretien/
restauration** différents
dont 1 mis à disposition
(Vesly)

L'année 2019 a vu la confirmation de la réorganisation du service par le nouveau coordinateur des ACM nommé à la fin de l'année 2017.

Le mode de fonctionnement est à présent le même sur toutes les structures et les équipes de direction se rencontrent une fois par mois pour travailler sur des projets communs, faire le point sur les difficultés et les moyens de les résoudre, ainsi que sur les projets pédagogiques afin de toujours améliorer la qualité du service rendu aux familles et aux enfants.

Afin d'améliorer la mutualisation, les équipes d'animations ont pu, à travers leurs pratiques, se retrouver autour d'actions prédéfinies et organisées pendant leurs temps de préparation ; outre les habituelles sorties et activités.

Ainsi, à chaque session de vacances, des journées inter-centres sont organisées autour d'un thème commun : grand jeux, journée pisciculture, olympiades etc... Toujours dans le but de valoriser ses équipes en

place, le Service Enfance Jeunesse a encore accru les responsabilités des directeurs et directrices des ACM en les formant à l'utilisation du logiciel pour gérer la partie administrative très lourde à chaque période de vacances. (Édition des plannings, des fiches sanitaires, répartition par groupe d'âge, etc)

Il en a résulté une dynamique certaine qui est désormais bien établie... La seule problématique reste le directeur mis à disposition qui ne dispose pas de suffisamment d'heures annuelles pour être inclus totalement dans ce type de dynamique. Le temps de préparation s'en trouve très réduit et cela pose de sérieuses difficultés pour la gestion d'une structure et d'une équipe d'animateurs.

A l'exception de la commune de Sancourt, toutes les communes du territoire sont représentées ; **625** enfants différents ont été accueilli en 2019, ainsi que **15** autres originaires de communes limitrophes, portant à un total de **640** enfants.



ACM DU MERCREDI



2 472

journée/enfants



24 720

heures/enfants
pour 34 mercredis
d'ouverture



72

enfants, en moyenne,
accueillis par mercredi



10

animateurs
et directeurs



4

personnes de
restauration entretien

4 ACM bénéficient d'une habilitation DDCS :

Morgny, Le Thil,
Etrépagny maternel
et primaire.

Ces structures ont
permis
à **160 enfants** issus
de **107 familles**
d'être accueillis.
Certains tous les
mercredis, d'autres
en fonction du
planning de travail de
leurs parents.

Depuis le début de l'année 2019, les enfants (d'âge primaire) des ACM des mercredis ont pu bénéficier de la mise en place d'un **projet théâtre** porté par l'Espace de Vie Sociale de Longchamps et financé par la DRAC.

Les objectifs étaient les suivants :

Favoriser la prise de parole, apprendre à s'exprimer, à articuler. Poser sa voix. Prendre conscience de l'espace qui nous entoure en étant attentif aux autres et situer son propre corps dans cet espace. Permettre l'extériorisation de sentiments. Apprendre à inter agir avec l'autre, à le respecter et le voir sous un regard différent. Réfléchir ensemble

et donner son avis lors de l'écriture des scénettes, travailler sa mémoire pour apprendre le texte...

Les ateliers ont eu lieu tous les mercredis matin, et ont été menés par un **metteur en scène professionnel, Sylvain Levitte**.

Une première représentation de petits sketches a eu lieu en juin devant les autres enfants des ACM du mercredi. Le dernier trimestre 2019, **la troupe d'acteurs a travaillé sur une pièce existante** (Inséparables de Julie Ménard) et a été présentée devant tous les parents en **février 2020**.

	ACM maternel	ACM primaire	ACM Le Thil	ACM Morgny
Total journée/enfants 2019	689	815	573	395
Nombre de jours d'ouverture	34	34	34	34
Moyenne d'enfants accueillis	20,2	23,9	16,8	11,6



— MINI SÉJOURS —

Les mini séjours ont pour axes, la prise d'autonomie et la découverte. Ils ont concerné en 2019, **76 enfants** différents.



Tir à l'arc



Accrobranche



Paintball

Lieu d'hébergement :
Maison Familiale et Rurale
d'Ysengremer (80)

Mode d'hébergement :
Gîte en « dur »,
répartition par chambrées

Repas préparé par ISIDORE,
et réchauffé par le personnel
de restauration/entretien.

**Nombre d'enfants
concernés : 76**

Mode de transport :
transport collectif

Dates des séjours :
**pour les enfants âgés de
6/10 ans uniquement.**

Du 08 au 12 juillet 2019

Du 15 au 19 juillet 2019

Nous ne disposons plus de
directeur avec le permis
transport en commun,
nous avons donc fait le choix
d'une seule tranche d'âge
afin de limiter les allers-
retours au milieu de chaque
semaine.

**Nombre de personnes
encadrant :**

1 directeur

4 animateurs diplômés,

1 agent d'entretien/
restauration

**Nombre d'heures
de travail effectif : 824**



UN SERVICE DE PROXIMITÉ

RAPPEL DES MISSIONS

Accueillir, informer, orienter

Mettre en relation

Gérer le Point d'Accès au Droit

Accompagner dans les démarches administratives

Aider à l'utilisation des services et outils numériques

LES DEMANDES PORTAIENT MAJORITAIREMENT SUR :

1. La retraite et la complémentaire
2. Les allocations de la CAF
3. Les conseils juridiques
4. La santé
5. L'emploi
6. Les impôts
7. L'ANTS

99% des usagers ont pu immédiatement avoir une réponse à leur demande.

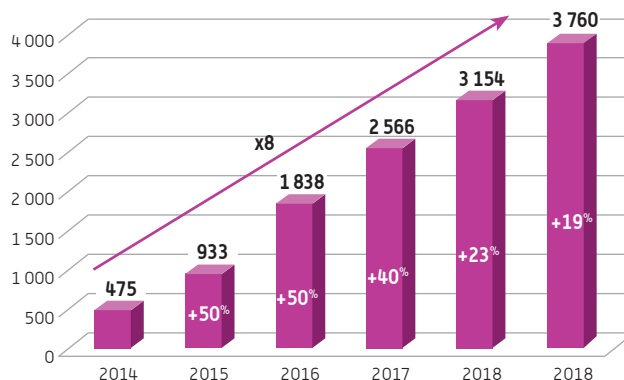
À **54 reprises**, les agents de la Msap ont sollicité leurs référents qui ont répondu **34 fois** en moins de **4 jours**.

FRÉQUENTATION

En 2019, sur **3 760 contacts**, **986 personnes** sont venues pour la première fois à la Msap.

La fréquentation est en constante augmentation avec une moyenne de **313 contacts par mois**.

FRÉQUENTATION ANNUELLE DE LA MSAP



BUDGET 2018

Fonctionnement

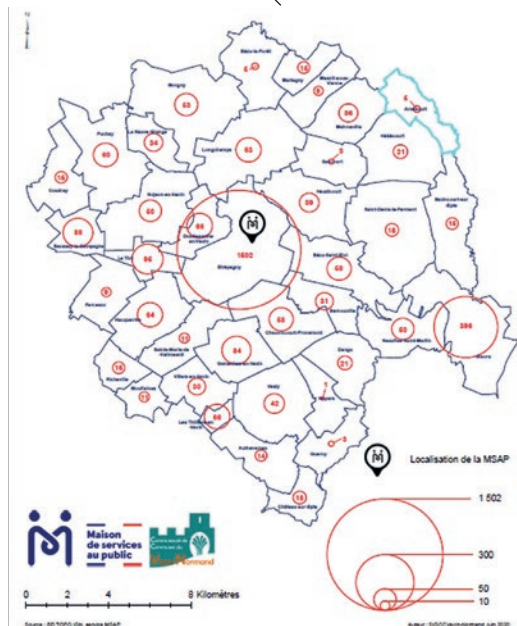
Dépenses	Recettes
105 080 €	106 040 €

Investissement

Dépenses	Recettes
1030 €	170 €



LOCALISATION DES CONTACTS DE LA MSAP AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND EN 2019



BILAN DU POINT D'ACCES AU DROIT

PERMANENCES DU PAD	RDV	RDV POSSIBLES	TAUX DE REMPLISSAGE				
			2019	2018	2017	2016	2015
HUISSIER	10	39	26%	20%	30%	32%	44%
AVOCAT	86	98	88%	72%	92%	95%	77%
Associations tutélaire	17	66	26%	22%	24%	29%	24%
ADIL DE L'EURE	39	LIBRE		[27 RDV]		[13 RDV]	
CIDFF 27	65	72	90%	53%	58%	75%	
AVEDE-ACJE	39	78	50%	54%	15%	28%	
MEDIATION FAMILIALE*	9	LIBRE		[35 RDV]			
CONCILIEUR	95	168	57%	59%	68%		

* + 4 médiations - 6 mois sans permanence pour cause de recrutement

BILAN DES AUTRES PERMANENCES

• MISSION LOCALE

Les conseillères Insertion ont eu en contact **229 jeunes** de 16 à 25 ans dont **137** ont été suivis en accompagnement. Sur ces **137** jeunes, **71** ont été reçus pour un premier accueil.

• SERVICE SOCIAL DE LA CARSAT

Non communiqué

• DYNAMIC'EMPLOI

48 personnes [bénéficiaires du RSA et salariés confondus] ont été accompagnés par Dynamic'emploi sur Etrépagny.

• MSA

Mme Vallée a rencontré **31** personnes à l'occasion de ses permanences.

• En novembre : Accueil des permanences de SOLIHA pour l'OPAH en collaboration avec le Service Environnement

5 personnes reçues sur les **2** permanences en fin d'année



LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE

PARTICIPATION À DES JOURNÉES PARTENAIRES

ATELIER NUMERIQUE
 CREER SON ESPACE PERSONNEL SUR IMPOT.GOUV
 FAIRE SA DECLARATION D'IMPOT EN LIGNE
LE VENDREDI 3 MAI 2019
 A LA LUDO-MEDIATHEQUE A ETREPAGNY
 3 POSSIBILITES D'INSCRIPTION : DE 9H à 12H, DE 13H à 17H, DE 18H à 19H

ET SI C'ÉTAIT AVEC TOI ?
PROJET VIDEO CAF
 PARTICIPE A LA CREATION DE SPOTS SUR LES PRESTATIONS CAF ET LES SERVICES RENDUS PAR LA MSA
 Inscription à l'Adotele ou à la Mscap



ICI SE TROUVE LA SEMAINE DU GOÛT
 du 8 au 12 octobre
EXPOSITIONS DÉGUSTATIONS ATELIERS
 Retrouvez les dates et lieux du programme sur WWW.CDC.VEXIN-NORMAND.FR
OU FLASHEZ LE LE OR CODE
LA SEMAINE DU GOÛT 2019

Journées portes ouvertes
 Du 8 au 11 octobre 2019
 Permanences sans RDV
 Carisat (Reims)
 Le mardi 8 octobre de 9H00 à 12H30
 Pôle Emploi
 Le jeudi 10 octobre de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 17H00
 Maison de services au public Communautaire
 21 rue Maison de Valmont
 27100 ETREPAGNY
 03 32 27 41 87
 Permanence à Maison le plus sympa de Vexin sur maisondeservicesaupublic.fr

1er FORUM SANTÉ
 Premiers pas de votre santé
SANTÉ à GISORS
Mercredi 18 Septembre 2019
 de 10h à 20h
 Nouvelle salle de fêtes
 25 STANDS / 10 CONFÉRENCES / 12 ANIMATIONS
 BENEVOLES OUVERTS À TOUT
 PROGRAMME : www.du-gisors.fr

FORUM FORCES ARMÉES MÉTIERS DE LA SÉCURITÉ
 MARS 2019 - 27 SEPTEMBRE 2019
 9H00 à 13H00
 Salle Jacques Brul
 1 rue Jacques Brul
 ETREPAGNY
 ANIMATIONS MÉTIERS
 MONTREUIL LES BAUX (Somme)
 BREST (Finistère)
 GIGN (Gard)

RENDEZ-VOUS AVEC LE NUMÉRIQUE
 En famille, entre jeunes
 Le Cadran - Évreux
Samedi 5 octobre 2019

Invitation
 Etrepagny - 14 mars 2019
 Le 14 mars 2019, venez découvrir la mission de service au public d'Etrepagny.
 Participez au jeu et repartez avec un cadastre, la MSA Haute-Normandie vous attend !
 Animation sur mon Espace privé et mes services en ligne
 Un jeu, des lots à gagner !
 Le 14 mars 2019, venez découvrir de 9H à 17H30 de 13H30 à 17H30 avec votre famille et vos amis.
 Avec ses atouts, vous pouvez venir et découvrir votre espace privé.
 Créer un dossier, consulter vos documents, déclarer votre revenu, vous inscrire pour une parcelle d'habitat à titre loué, accéder à la MSA avec un dossier entre Région de France de France.
 Ne venez pas juste pour, rendez-vous à gagner !
 Pour participer à l'animation, rendez-vous de votre adresse mail et de votre carte d'identité.
 N'hésitez pas à venir accompagné !

Des ateliers pour apprendre à se servir d'internet
 Coup de pouce connexion



— ENQUÊTE DE SATISFACTION —

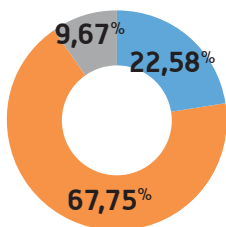
Soucieuse de maintenir un service de qualité répondant aux besoins et aux attentes des convives, la Communauté de communes organise chaque année une enquête de satisfaction.

En fin d'année 2019, l'enquête a été remise à chacun des usagers du service de Portage de repas à domicile, à savoir **65 personnes**.

63 personnes ont répondu à tout ou partie des questions posées.

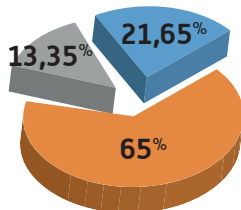
Au travers de l'enquête réalisée en fin d'année 2019, on constate que les bénéficiaires sont globalement satisfaits de la qualité, de la variété et de la quantité des repas proposés, pour un tarif jugé « normal » pour la très grande majorité.

LA VARIÉTÉ DES REPAS



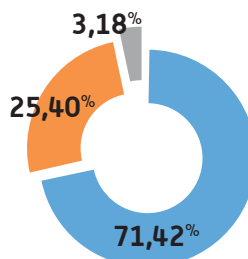
■ Très satisfaisant
■ Satisfaisant
■ Peu satisfaisant

LA QUALITÉ DU PLAT PRINCIPAL (GOÛT, TEXTURE)



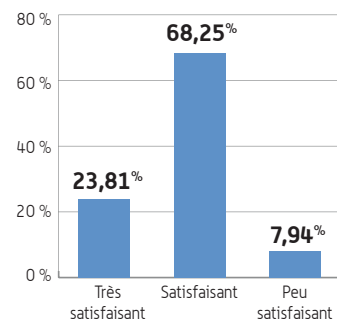
■ Très satisfaisant
■ Satisfaisant
■ Peu satisfaisant

RECOMMANDERIEZ-VOUS CE SERVICE ?



■ Oui
■ Peut-être
■ Non

LA QUANTITÉ SERVIE





La mission générale du coordinateur promotion et prévention de la santé est d'élaborer et de suivre un programme local pluriannuel d'actions partagé par les différents acteurs du territoire, l'ARS et la Région Normandie.

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PÔLE PROMOTION ET PRÉVENTION SANTÉ

Accompagner la politique de promotion de la santé dans le territoire

Contribuer à améliorer le parcours de santé de la population

Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus vulnérables et sur des territoires identifiés comme prioritaires.

BUDGET 2019 FONCTIONNEMENT



Dépenses

46 545 €



Recettes

37 236 €

— LA CRÉATION DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ 2020-2025 —

Signé le 15 janvier 2020 par l'Agence Régionale de Santé Normandie, le Conseil Départemental de l'Eure et la Communauté de communes du Vexin Normand, le Contrat Local de santé Vexin Normand se constitue en trois axes stratégiques :



Favoriser et faciliter le **repérage précoce des troubles psychiques**, l'accès au diagnostic, aux soins et à l'accompagnement

Faciliter les **parcours** et **l'accès aux soins** en **santé mentale** par le biais de la coordination et du partenariat

Renforcer la prise en charge et la **prévention des addictions** sur le territoire



Soutenir la parentalité et favoriser l'éducation à la santé dès le plus jeune âge

Faciliter l'inclusion et favoriser la prévention auprès des enfants en situation de **handicap intellectuel** et/ou en **difficulté d'apprentissage**

Renforcer et favoriser la **prévention de la vie affective** et **sexuelle**

Développer les **compétences psycho-sociales** des adolescents et jeunes adultes



Renforcer l'**exercice pluri professionnel** coordonné

Promouvoir et faciliter l'installation de **nouveaux professionnels de santé** sur le territoire



— LA CRÉATION DU POINT RELAIS DOCUMENTAIRE A ÉTRÉPAGNY —

Un accompagnement méthodologique dans la mise en place de projets dédiés à la santé ;

La consultation et le prêt d'outils pédagogiques destinés aux opérateurs d'actions éducatives en promotion de la santé ;

La diffusion de supports de prévention (affiches, brochures, dépliants Santé Publique France) à destination des professionnels et du grand public.

L'accès au Point Relais Documentaire se fait par rendez-vous.



— LES ACTIONS —

LES ATELIERS BOUGER DANS LE VEXIN AVEC L'ASSOCIATION ALLIANCE LOISIR



AU PROGRAMME :

2 séances d'initiations, animations et démonstrations pour petits et grands au programme de ces ateliers sportifs de plein air gratuits dans 4 communes du territoire.

BILAN :

14 participants à Vesly

4 participants à Gisors

14 participants
à Saint-Denis-le-
Ferment

17 participants
à Longchamps

49 participants
sur l'ensemble des
ateliers

JOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION AU DÉPISTAGE DES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES, DES HÉPATITES ET DU VIH AVEC LE CEGIDD DU CENTRE HOSPITALIER DE GISORS



AU PROGRAMME :

Exposition sur les PrEP, TPE et TasP et sur les infections sexuellement transmissibles, animation PHOTOCALL par l'ENIPSE, stand d'intervention préventive par le biais de l'outil pédagogique le manège enchanté, distribution de préservatifs internes et externes et réalisation de Tests Rapides d'Orientation et de Diagnostic (TROD).

BILAN :

21 participants

2 TROD réalisés



LA SEMAINE DU GOÛT AVEC LES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND



AU PROGRAMME :

Exposition et ateliers sur les champignons par la Ludo-médiathèque communautaire, table des senteurs à la bibliothèque Guy de Maupassant, exposition et bar à eau par la MSAP, distribution de glaces de la ferme, ateliers cuisine avec les ACM, atelier cuisine moléculaire à l'Adotek, dégustation de fromage au LAEP, découverte de plats régionaux à la crèche Capucine, confection de biscuits par le RAM communautaire, dégustation de produits locaux à l'office du tourisme...

BILAN : Environ **100** participants sur la semaine

LES ATELIERS NUTRITION ET COMPÉTENCES PSYCHO-SOCIALES AVEC LA MISSION LOCALE VERNON SEINE VEXIN



AU PROGRAMME :

Un atelier nutrition en présence d'un diététicien sur le thème des trois repas et des produits de saisons, un atelier cuisine avec la confection d'un petit déjeuner équilibré et le partage d'un temps éducatif autour du jeu pédagogique Quizz'In, un atelier sur les compétences psycho-sociales avec la mise en place d'un jeu de rôle intitulé Potes & Despotes.

BILAN :

10 participants à l'atelier nutrition

10 participants à l'atelier cuisine et jeu pédagogique

12 participants à l'atelier compétences psycho-sociales

JOURNÉE DE PRÉVENTION DANS LE CADRE DU MOIS SANS TABAC AVEC L'ASSOCIATION AU MIEUX ÊTRE

AU PROGRAMME :

Conférences sur les thérapies douces, ateliers EFT, « retrouver un teint éclatant », Qi gong et Bonhomme Allumette au programme de cette journée de prévention de la consommation de tabac.

BILAN :

6 participants

3 prises de rendez-vous auprès d'un professionnel en hypothérapie pour l'arrêt du tabac



— LUDO-MÉDIATHÈQUE À ÉTRÉPAGNY ET BIBLIOTHÈQUE GUY DE MAUPASSANT À GISORS —

La Lecture Publique sur notre territoire c'est **2 équipements** gérés par la Communauté de communes du Vexin Normand :

la Ludo-Médiathèque à Etrépagny (près de 500 m² et 33h d'ouverture au public)



la Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors (160 m² et 22h30 d'ouverture au public)



Et une équipe composée par la Directrice de la Lecture publique, **10 agents** répartis dans les deux structures, un jeune en mission de service civique et **5 bénévoles** ayant signé la Charte du Bibliothécaire volontaire.

**GRAND PRIX
LIVRES HEBDO
DES
BIBLIOTHÈQUES**



2019, une année exceptionnelle pour la Ludo-Médiathèque communautaire auréolée du **Grand Prix Livres-Hebdo des Bibliothèques francophones**





LES MOYENS

LE FOND

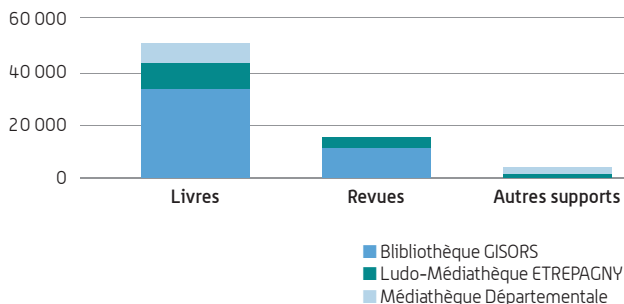
Le catalogue des bibliothèques communautaires est informatisé et disponible en ligne depuis début 2018 sur le site :

www.mediatheques.cdc-vexin-normand.fr/

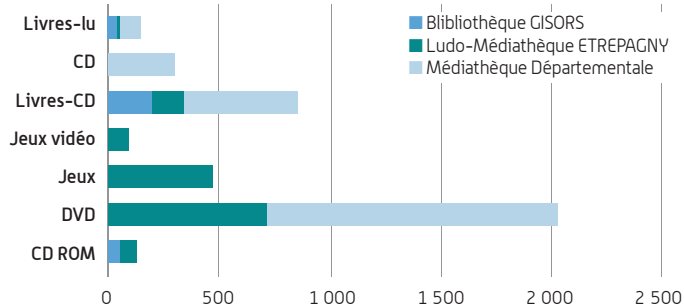
Le réseau des bibliothèques c'est un accès simple et gratuit à près de **70 000 documents** (+12,5% en 2019) dont des livres, des CD, des DVD, des jeux de société, des jeux vidéo, de la presse, des e-books, des livres-CD et livres lus ... Une partie de ces documents est prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Eure et est renouvelée par **3 échanges** et **10 navettes par an**.



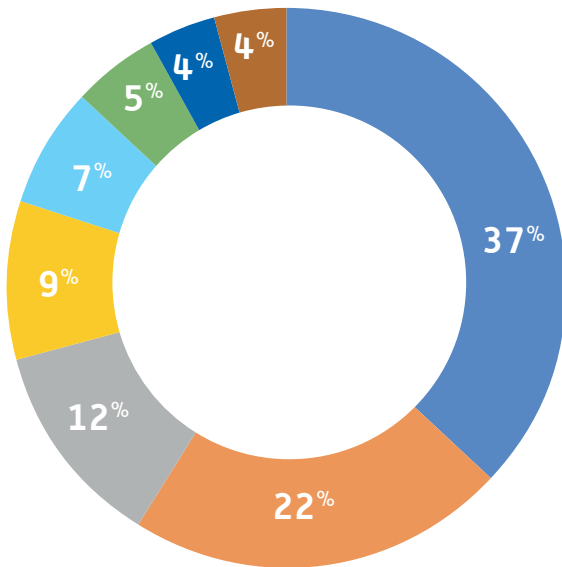
RÉPARTITION DU FOND DOCUMENTAIRE PAR TYPE DE DOCUMENTS ET SITE PROPRIÉTAIRE



RÉPARTITION DES DOCUMENTS AUTRES QUE LIVRES ET REVUES PAR TYPE ET SITE PROPRIÉTAIRE



BUDGET

RÉPARTITION DES DÉPENSES
(HORS MASSE SALARIALE ET TRAVAUX)

- Acquisitions (livres, presse, jeux, DVD)
- Étude de diagnostic culturel
- Actions culturelles et alimentation
- Fournitures diverses et équipements des documents
- Frais de maintenance des matériels et logiciels
- Investissement informatique
- Transport des classes
- Investissement mobilier

NOS RECETTES EN 2019

En tant qu'équipement récent, ayant étendu ses horaires d'ouverture, et par rapport à son projet d'établissement tourné vers le jeu, la **Ludo-Médiathèque est financée par l'Etat** (DRAC de Normandie avec la DGD pour l'extension des horaires d'ouverture) et par la **CAF de l'Eure**.

Le développement de la Lecture Publique et de la Culture sur le territoire sont accompagnés financièrement par l'Etat (DRAC de Normandie) et par le Département de l'Eure.

Le Grand Prix Livres-Hebdo des Bibliothèques a permis à la Ludo-Médiathèque de **recevoir une dotation exceptionnelle** versée par la SOFIA, l'organisme gestionnaire des droits de prêts.

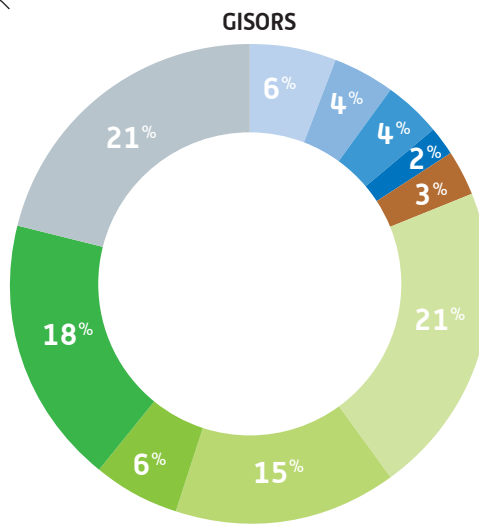
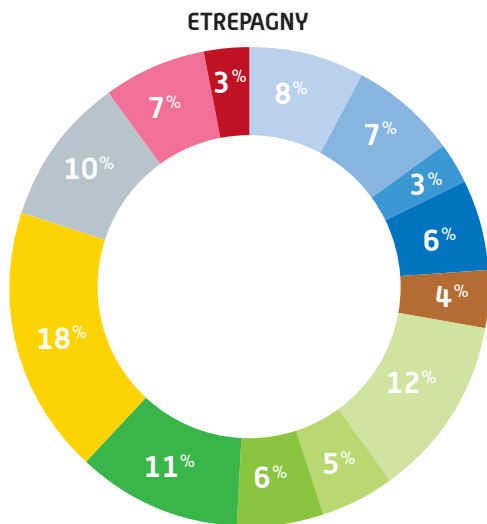


LES ACQUISITIONS

6 500 documents [-19% en 2019] ont été achetés en 2019, dont **2 756 livres**. Le prix du livre est unique en France depuis la Loi Lang de 1981). Les remises concernant le livre sont plafonnées à 9% pour les collectivités (Loi sur le droit de prêt 2003). Que l'on achète un livre dans une petite librairie ou dans une grosse enseigne ou sur Internet, le

prix et la remise seront donc identiques. 75 000 livres sont publiés chaque année en France. **En 2019, un marché a été passé avec la Librairie Page 36 à Gisors pour la fourniture des livres adultes et jeunesse.** Un petit budget annuel est également consacré à l'acquisition de livres soldés.

BUDGET PAR TYPE DE DOCUMENTS



- Livres jeunesse : albums et contes
- Livres jeunesse : romans
- BD Jeunesse
- Documentaires Jeunesse
- Livres ados
- Livres adultes : romans
- Livres adultes : policiers et Science fiction
- BD adultes
- Documentaires adultes
- DVD
- Presse
- Jeux
- Jeux vidéo

— LE CONTRAT TERRITOIRE LECTURE —

Signé fin 2017 avec la DRAC de Normandie et le Département de l'Eure, un Contrat Territoire Lecture vise à soutenir et à accompagner le développement de la Lecture Publique sur le territoire. A partir d'un diagnostic préalable, une feuille de route a été établie à partir de 4 axes principaux. Détails des actions 2019 :

DEVELOPPER ET DEMOCRATISER L'ACCES A LA LECTURE PUBLIQUE : AXE 1

- 1 **Achèvement de la construction du portail** du réseau de lecture publique
<https://mediatheques.cdc-vexin-normand.fr>
- 2 **Navettes hebdomadaires** [2 par semaine] qui ont permis de faire transiter **1250** documents entre les 2 équipements [+77%]
- 3 **Mise à disposition de DVD** à la Bibliothèque Guy de Maupassant à Gisors grâce au Département
- 4 Grâce à une **augmentation conséquente du fond**, les **familles peuvent emprunter** simultanément 2 jeux de société [+72% de jeux prêtés]
- 5 **Redistribution du mobilier** de l'ancienne médiathèque d'Etrépagny à Longchamps et Château sur Epte
- 6 **Organisation d'une Balade Artistique** à Authevernes

AMELIORER LE MAILLAGE ET L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE : AXE 2

- 1 **Organisation** à l'échelle de la CCVN de l'opération nationale « Partir en Livre » à Etrépagny, Gisors, Château sur Epte, Longchamps et avec la participation de bénévoles = un programme commun de **8** dates dans **7** communes différentes avec plus de **150** personnes
- 2 **Choix** de la Maîtrise d'œuvre pour la future médiathèque communautaire de Gisors
- 3 **Signature** d'une convention avec Lire et Faire Lire pour des lectures régulières à la Bibliothèque Guy de Maupassant grâce à des bénévoles de l'Association

Les principaux
partenaires financiers sont:





**TOUCHER PRIORITAIREMENT LES PUBLICS
ENFANCE ET JEUNESSE : AXE 3**

- 1** Plus de **200 accueils de classes**, de centres de loisirs et de structures petite enfance dont **38** visites de classes du territoire communautaire qui ont nécessité un transport pris en charge par la CCVN
- 2** **Une formation** « Comment les Bébés découvrent les livres » par Lire à Voix haute Normandie, financée par conjointement par la Direction des Familles et la Lecture Publique
- 3** **La création d'un fond** spécifique pour la petite enfance à la Ludo-Médiathèque

**DEVELOPPER LE NUMERIQUE EN LIEN
AVEC LA LECTURE PUBLIQUE : AXE 4**

- 1** **Installation** d'un distributeur de 20 tablettes numériques à la Ludo-Médiathèque
- 2** Un budget dédié aux **acquisitions de ressources** numériques [113 e-books, 67 applis et 27 jeux vidéo acquis en 2019]
- 3** **Acquisition de logiciels** et de matériels pour les ateliers numériques
- 4** Mise en œuvre d'un **programme de formations** de base à l'informatique + des ateliers ludiques autour de l'impression 3D ou de la programmation
- 5** **Organisation d'évènements** en lien avec le numérique : des conférences : les réseaux sociaux, la parentalité numérique et 2 temps forts : XPo la semaine du numérique du Département et l'organisation d'une Robot Arena [combat de robots fabriqués par les usagers]



LES RÉSULTATS

LA FRÉQUENTATION

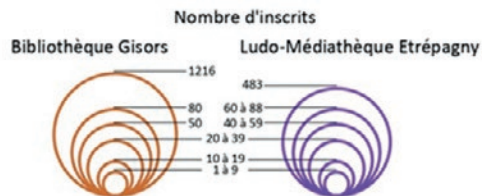
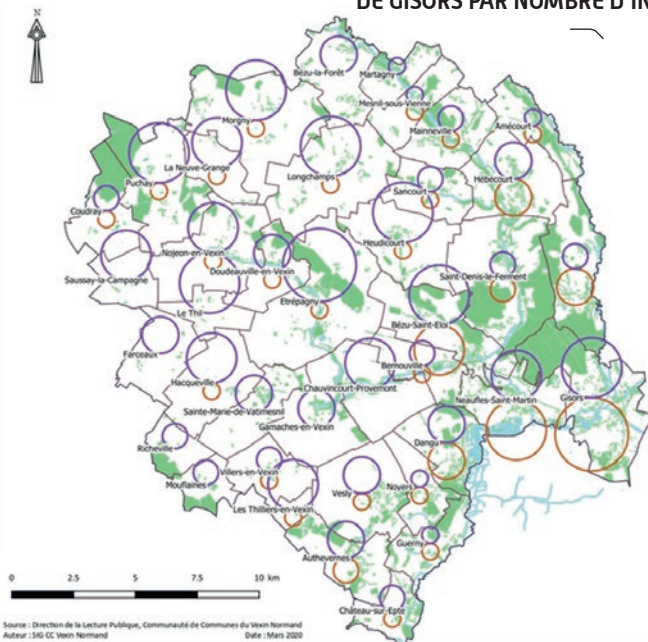
Les bons résultats de la fréquentation en 2018 se confirment : près de **44 000 personnes** ont poussé la porte d'une bibliothèque communautaire cette année !

Comme l'an passé, toutes les communes de la Communauté de communes ont au moins **1 de leurs habitants** inscrit dans l'un de nos équipements de lecture publique.

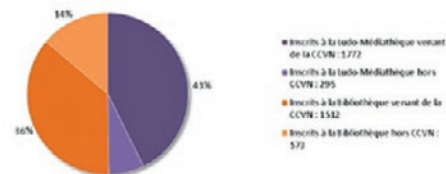
	Ludo-Médiathèque Étrépnagny	Bibliothèque de Gisors	Au total
Inscrits actifs (ayant emprunté au moins un document dans l'année)	1 918 + 21%	2 001 + 12%	3 919 + 16%
Nombre d'entrées	24 548 + 43%	19 236 + 2%	43 784 + 21,5%
Nouvelles inscriptions	739	465	1 204

EN MOYENNE, CHAQUE JOUR, C'EST 3 LECTEURS DE PLUS !

LA FRÉQUENTATION DE LA LUDO-MÉDIATHÈQUE D'ÉTRÉPAGNY ET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GISORS PAR NOMBRE D'INSCRITS EN 2019



Nombre total d'inscrits : 4152

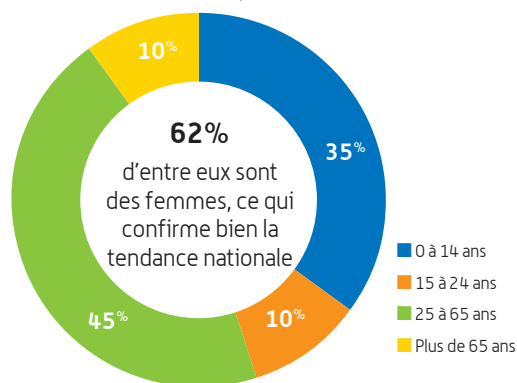




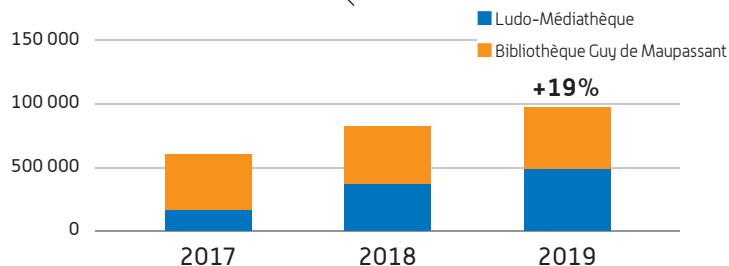
LES PRÊTS

Les bibliothèques du Vexin Normand ont prêté à leurs usagers près de **97 000 documents** en 2019.

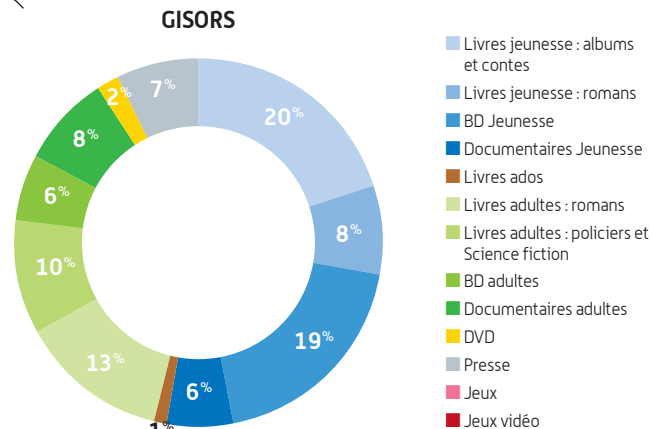
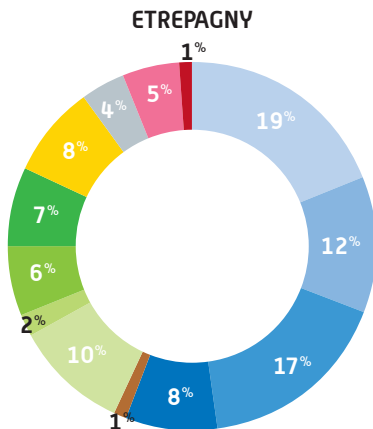
RÉPARTITION DES INSCRITS PAR TRANCHE D'ÂGE



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS PAR ANNÉE



RÉPARTITION DES PRÊTS PAR TYPE DE DOCUMENTS



- Livres jeunesse : albums et contes
- Livres jeunesse : romans
- BD Jeunesse
- Documentaires Jeunesse
- Livres ados
- Livres adultes : romans
- Livres adultes : policiers et Science fiction
- BD adultes
- Documentaires adultes
- DVD
- Presse
- Jeux
- Jeux vidéo

— L'ACTION CULTURELLE ET LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE —

Il se passe toujours quelque chose dans les bibliothèques communautaires ! Près de **2 200** personnes sont venues cette année pour une animation proposée dans l'une des bibliothèques communautaires, soit une augmentation de près de **80 %** !





LES GYMNASES

Les gymnases David Douillet et Jeannie Longo sont à disposition du collège d'Etrépigny, des écoles d'Etrépigny, du centre médico-social de Saint-Martin, de l'Institut Médico-Educatif du Moulin Vert et de l'USE [Union Sportive d'Etrépigny]. Ces équipements sportifs sont également utilisés par le service enfance jeunesse de la Communauté de Communes au profit des jeunes du territoire pendant les vacances scolaires.

L'entretien et la maintenance des locaux est assuré par les agents des services techniques de la Communauté de Communes (ménage, petites maintenances courantes : électricité, plomberie, carrelage, peinture, tonte des espaces verts...). La société DALKIA intervient également dans le cadre d'un contrat de maintenance multi-technique dont l'entretien des installations thermiques.

La surface des gymnases est de **2 700 m²** pour D. Douillet et de **1 779 m²** pour J. Longo.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Contrat Maintenance
32 875,61 € HT

Eau
19 134,26 € HT

Gaz
31 984,54 € HT

Électricité
9 649 € HT

Provisions pour investissements
19 390,46 € HT



LES FAITS MARQUANTS

Les 2 gymnases ont été équipés :

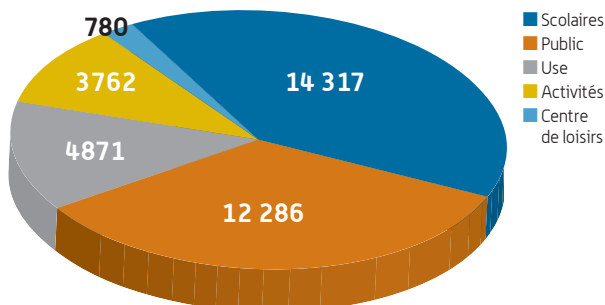
Changement des adoucisseurs
Installation de matériels de défense incendie
(armoire pour centrale d'alarme, extincteurs)



LA PISCINE

4 maîtres-nageurs assurent la surveillance et l'animation de la piscine. **2 agents de caisse** accueillent les nageurs et **2 agents techniques** assurent l'entretien de l'ensemble des équipements sportifs. La maintenance technique de l'établissement est assurée par la société Dalkia.

NOMBRE DE BAIGNEURS PAR CATÉGORIE



INVESTISSEMENT HT

27 455,05 €

Changement d'un des rails de la coupole et d'un moteur

Matériel d'animation (structure gonflable)

Chariot de transport



LES DÉPENSES HT

115 491 € Personnel	35 691 € Electricité
152 487 € Dalkia	47 329 € Emprunt
14 954 € Eau	63 726 € Gaz

ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS
ACCUEILLIES ET CONVENTIONNÉES

- > Paulstra
- > Snecma
- > Centre Saint-Martin
- > Comité des fêtes d'Heudicourt
- > Municipalités de Buhay et de Saint Clair/Epte
- > Collectivité de Vexin sur Epte





5 rue Albert Leroy • CS80039 • 27140 GISORS

Tél. : 02 32 27 89 50

www.cdc-vexin-normand.fr